Projet scientifique et culturel de l'Ethnothèque

2021
2028

Musée des Boucles de la Seine Normande

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Région Normandie
Seine-Maritime Le Département
Département de l'Eure en Normandie

SOMMAIRE

● Les annexes sont consultables en ligne via le lien suivant :
www.pnr-seine-normande.com/actions-domaine-la-collection-ethnographique-27.html

1. CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA COLLECTION 3
1.1 Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande 3
1.1.1 Carte d'identité du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande 3
1.1.2 Histoire et géographie synthétiques du territoire du Parc 4
1.1.3 Le fonctionnement administratif du Parc naturel régional 4
1.2 Constitution de la collection ethnographique 5
1.2.1 Naissance de la collection du Parc 5
1.2.2 Historique des acquisitions 5
1.3 Historique de la médiation et de la conservation des objets 1975-2020 5
1.3.1 Histoire de l'écomusée de la Basse Seine 5
1.3.2 Le contexte actuel des collections ethnographiques du Parc État des lieux pour l'année 2020 7
1.3.2.1 Roumois, Terres Vivantes en Normandie 7
1.3.2.2 MuséoSeine 7
1.3.2.3 Un musée dans un Parc 7

2. CONTEXTE DE CONSERVATION ET DE VALORISATION DE LA COLLECTION 8
2.1 Moyens au service de la collection 8
2.1.1 Ressources humaines 8
2.1.2 Moyens financiers 9
2.2 État des lieux de la collection du Parc 9
2.2.1 Les grandes caractéristiques de la collection 9
2.2.1.1 Statut « Musée de France » 9
2.2.1.2 Typologie d'objets 10
2.2.1.3 Les collections complémentaires 10
2.2.2 Vie des collections 11
2.2.2.1 Récolement et inventaire 11
2.2.2.2 Restaurations 11
2.2.2.3 Dépôts et prêts 12
2.2.2.4 Politique d'acquisition 12
2.2.3 Conditions de conservation 13
2.2.3.1 État sanitaire et environnement 13
2.2.3.2 Régie et sécurité 13
2.2.3.3 Bâtiments 14
2.3 Actions de médiation des collections 14
2.3.1 Expositions temporaires 15
2.3.2 Expositions itinérantes 15
2.3.3 Médiations dans le cadre des programmes de recherche sur les patrimoines du territoire 15
2.3.3.1 Recherches sur le passé industriel du territoire 15
2.3.3.2 Inventaires croisés du patrimoine 16
2.3.4 Dispositifs d'éducation artistique et culturelle 16
2.3.5 Parcours « Je découvre mon Parc » 16
2.3.6 Actions de médiation à la demande du public 16
2.3.7 Portails numériques 17
2.3.7.1 Le portail du Parc 17
2.3.7.2 Le portail régional de la Fabrique de patrimoines en Normandie 17
2.3.7.3 Le portail national Joconde 17

3. PERSPECTIVES 2021-2028 : L'ETHNOTHÈQUE 18
3.1 Un nouvel outil pour la conservation de la collection du Parc 18
3.1.1 ACTION N°1 : générer un lieu physique pour l'Ethnothèque 18
3.1.2 ACTION N°2 : deuxième campagne de récolement décennal 19
3.1.3 ACTION N°3 : améliorer les conditions de conservation et de travail dans les réserves du Parc 19
3.1.3.1 La Maison du Parc 19
3.1.3.2 La réserve externalisée Bai 20
3.2 Un centre de ressources matérielles et immatérielles sur le geste et le savoir-faire 20
3.2.1 ACTION N°1 : répondre à un besoin du territoire dans le contexte de la transition écologique 20
3.2.2 ACTION N°2 : encourager une meilleure connaissance de la collection du Parc 21
3.2.2.1 Le programme de recherche s ur le passé industriel du territoire 21
3.2.2.2 Faire le lien avec le travail d'Inventaires croisés du patrimoine 21
3.2.2.3 Se connecter à des programmes de recherche-action avec des acteurs universitaires, économiques et culturels 21
3.2.3 ACTION N°3 : réorganiser le centre de documentation 21
3.2.4 ACTION N° 4 : poursuivre une politique d'acquisition raisonnée 21
3.2.5 ACTION N°5 : prendre en compte et développer les collections de t émoignages oraux et le patrimoine immatériel 22
3.3 Le territoire du Parc comme espace de médiation 22
3.3.1 ACTION N°1 : créer des espaces de rencontre autour de la collection : les Ateliers de l'Ethnothèque 22
3.3.2 ACTION N°2 : créer des mutualisations et des synergies avec les musées du territoire 23
3.3.3 ACTION N°3 : dynamiser et développer les expositions itinérantes 23
3.3.4 ACTION N°4 : proposer un espace de présentation des collections à la Maison du Parc 24
3.3.5 ACTION N°5 : développer les actions de médiation et d'éducation en direction du public scolarisé 25
3.3.6 ACTION N°6 : augmenter la diffusion numérique des collections 25
3.3.6.1 Le portail du Parc 25
3.3.6.2 Le portail régional du Réseau des musées de Normandie 25
3.3.6.3 Le portail national Joconde 26
3.3.7 ACTION N°7 : acter le changement de nom du musée 26

1 Contexte et historique de la collection

1.1 LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

1.1.1 Carte d'identité du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Le Parc naturel régional de Brotonne est créé le 17 mai 1974, afin de jouer un rôle de « poumon vert » entre les deux grands pôles urbains et industriels de Rouen et du Havre. Il ne cessera de s'étendre tout au long des renouvellements de ses chartes successives. En 2001, 37 nouvelles communes rejoignent le Parc, cette évolution territoriale conséquente donne lieu à un changement de nom : le Parc naturel régional de Brotonne devient le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

En 2020, le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande recouvre 89 700 hectares et concerne 103 067 habitants des portes de Rouen aux portes du Havre.

Ce vaste territoire concerne un grand nombre de collectivités locales :

- **Une région :** la Région Normandie.
- **2 départements :** La Seine-Maritime (76) et l'Eure (27).
- **77 communes** (45 en Seine-Maritime et 32 dans l'Eure) + 1 commune associée : Sandouville.
- **3 villes portes d'entrées :** Canteleu, Yvetot et Pont-Audemer.
- **7 intercommunalités :** Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville ; Communauté de communes Pont-Audemer / Val-de-Risle ; Communauté de communes Roumois-Seine ; Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine ; Communauté de communes Yvetot Normandie ; Métropole Rouen Normandie ; Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Mais également des aires de protection spécifiques des différents patrimoines :

- **1 Pays d'Art et d'Histoire :** la Métropole Rouen Normandie.
- **9 aires protégées** avec protection forte (2 Réserves Naturelles Nationales, 6 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes, 1 Réserve Biologique Domaniale) et 2 Réserves Naturelles Régionales en cours.
- **1 site Ramsar** (marais Vernier - vallée de la Risle maritime) et 1 ville Ramsar Pont-Audemer.
- **7 sites Natura 2000** (6 Zones Spéciales de Conservation et 1 Zone de Protection Spéciale).
- **6 sites classés**.
- **3 Routes touristiques** (des fruits, des chaumières et des abbayes).

● *Cf. annexe 1*
Carte des intercommunalités et cartes des sites et aires protégées

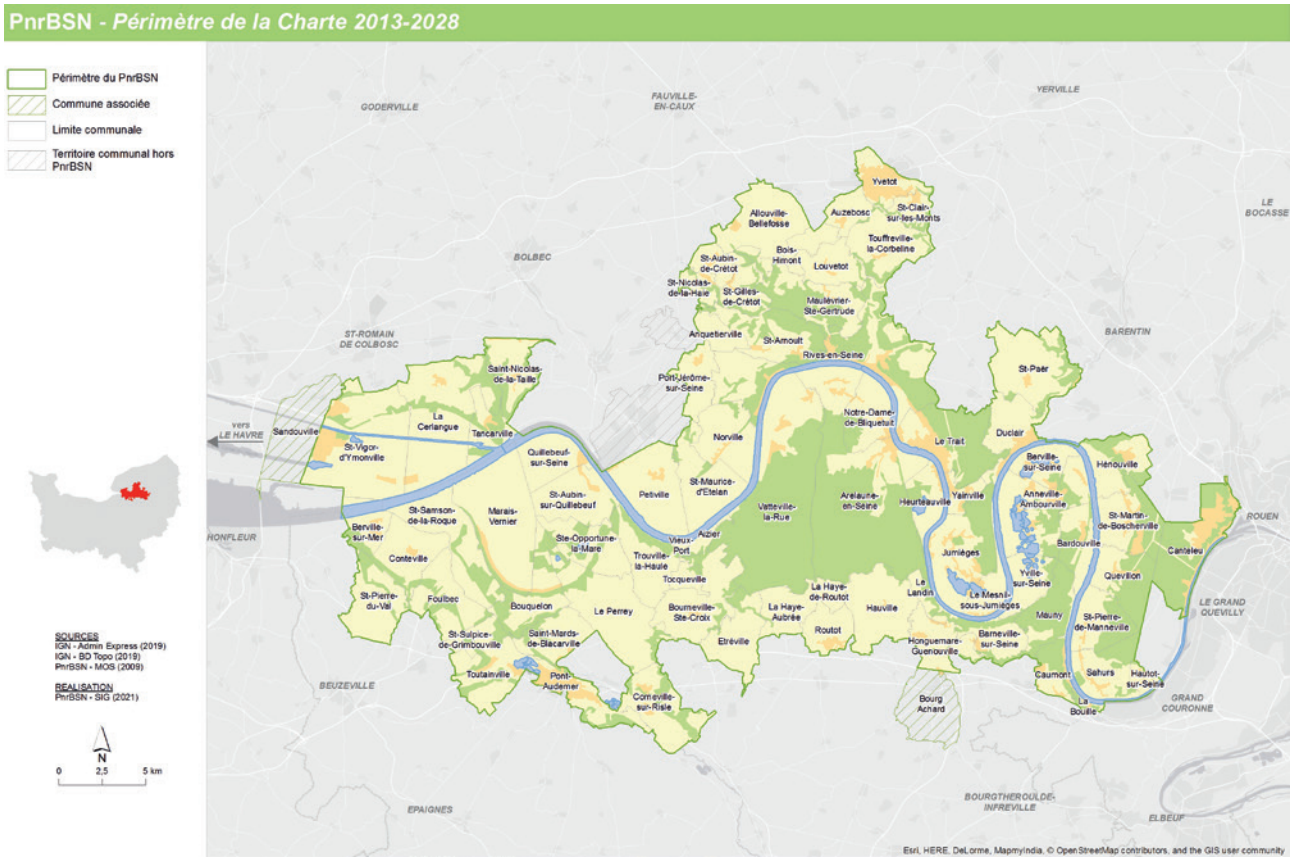

1.1.2 Histoire et géographie synthétiques du territoire du Parc

Le territoire a connu de profondes mutations au cours de l'histoire, une des plus marquantes étant l'endiguement de la Seine. Débutés dès 1850 afin d'améliorer les conditions de navigation, ces travaux d'une ampleur exceptionnelle ont profondément modifié la morphologie de la vallée de Seine et son fonctionnement hydrodynamique.

Autour de la 1ère guerre mondiale, le territoire connaît de nouvelles transformations conséquentes : le fleuve et ses méandres abrités sont propices au développement de l'industrie, la vallée de la Seine en plus d'un territoire rural et agricole devient également territoire industriel. Les ouvriers de ces nouvelles usines font tripler la population locale, ébranlant les équilibres sociaux précédents. Cette période d'industrialisation marquera profondément le territoire tout comme sa mémoire et se prolongera jusqu'au décrochage économique des industries de la vallée de Seine dans les années 70-80.

Aujourd'hui, cette histoire industrielle se prolonge autour de l'axe Seine et organise toujours son dynamisme économique : des installations portuaires et logistiques de rang international ainsi que de nombreuses entreprises liées notamment à la chimie, la pétrochimie, et aux transports de marchandises sont implantées sur ses rives et utilisent le fleuve comme voie de circulation pour leurs activités. Aux extrémités du territoire du Parc, les métropoles de Rouen à l'est et du Havre à l'ouest constituent deux pôles urbains attractifs d'importance, pourvoyeurs d'emplois, notamment dans le secteur tertiaire.

L'agriculture, également très présente, profite de la fertilité des sols anciennement couverts par le lit de la Seine autant que des riches sols des plateaux. L'extraction de granulats tout au long de l'axe de la Seine permet également de répondre à une demande forte du secteur de la construction.

Ce dynamisme économique s'inscrit dans un contexte historique et patrimonial remarquable. Les boucles du fleuve abritent trois grandes abbayes (abbayes de Jumièges, de Saint-Wandrille, de Saint-Georges-de-Boscherville), mais aussi de nombreux châteaux et manoirs, héritages d'un temps où le territoire du Parc était un lieu de villégiature pour les populations urbaines fortunées. L'habitat rural témoigne d'une architecture vernaculaire remarquablement préservée qui marie harmonieusement les ressources naturelles locales : le bois, la terre et la brique, la pierre et le chaume.
Entre plateau et vallée, ou au détour des boucles, le paysage évolue au rythme d'unités paysagères maintenant vivantes des formes remarquables : les clos masures du pays de Caux, les conihouts de la boucle de Jumièges, les courtils du marais Vernier…

La richesse du territoire est également écologique : la présence de l'estuaire et de nombreuses zones humides (24 % du territoire du Parc) font des boucles de la Seine normande un vaste corridor écologique interrégional, et un élément clef du bon fonctionnement des écosystèmes à l'échelle européenne. La forêt, qui représente plus de 30 % du territoire du Parc, constitue une source importante de biodiversité. Soumises aujourd'hui aux problématiques liées au réchauffement climatique et à la montée des eaux, ces richesses sont également concernées par les questions liées à la désindustrialisation et la dépollution de certaines zones.

1.1.3 Le fonctionnement administratif du Parc naturel régional

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande est géré par un syndicat mixte. Les collectivités et établissements publics membres du syndicat signent ensemble la Charte du Parc qui définit les engagements communs. L'approbation de la charte est un acte volontaire qui a valeur de contrat entre les collectivités signataires. Elle ne formalise pas l'implication du seul Syndicat mixte, mais constitue un projet de territoire pour l'ensemble des acteurs engagés.

Les différentes collectivités signataires de la Charte du Parc désignent un nombre de représentants formant le Comité syndical. Le Comité procède à l'élection d'un bureau représentatif des collectivités parties prenantes du Parc. La charte est soumise à enquête publique et approuvée par les collectivités concernées par le territoire du parc et les partenaires socioprofessionnels et associatifs. Elle formalise les responsabilités de chacun des signataires, État compris. Cette façon de procéder permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions.

La Charte du Parc est révisée tous les 15 ans, celle du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande actuellement en vigueur porte sur la période allant de 2013 à 2028. L'approbation de la charte ouvre le droit à l'utilisation de la marque « Parc naturel régional ».

3 ambitions

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a aujourd'hui axé sa charte 2013-2028 autour de trois ambitions permettant d'adapter et de décliner les objectifs réglementaires des parcs dans un contexte local :

- **AMBITION 1 : être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels.**
- **AMBITION 2 : coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire.**
- **AMBITION 3 : tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune.**

5 missions

Depuis 2005 la marque « Parc naturel régional » est attribuée par l'État français et est régie par le code de l'environnement. L'article R333-1 fixe les 5 missions des Parcs naturels régionaux français :

1. **Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée.**
2. **Contribuer à l'aménagement du territoire.**
3. **Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie.**
4. **Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.**
5. **Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.**

1.2 CONSTITUTION DE LA COLLECTION ETHNOGRAPHIQUE

1.2.1 Naissance de la collection du Parc

En 1975, un an après la création du Parc naturel régional de Brotonne, son directeur Bernard Fontalirand, sous l'égide du président Henri Malou, cherche à recruter un muséologue afin de réaliser un programme prévisionnel de 10 antennes muséales (maison de la batellerie, de la photographie etc.). L'objectif est alors de générer des pôles de visite forts autour de thématiques emblématiques du patrimoine local. Le directeur du Parc se rapproche alors du conseiller permanent des parcs pour la muséologie et l'ethnologie : Georges-Henri Rivière, qui lui recommandera un de ses étudiants : Alain Joubert.

Alain Joubert suit en effet les cours de l'Institut d'Art et d'Archéologie, et notamment ceux de Georges-Henri Rivière. Lors de son recrutement en tant que muséologue en 1975, le Parc ne possède aucune collection : des collectes de mémoire orale, des campagnes photographiques et vidéos mais également des collectes d'objets liées aux thèmes des structures muséales envisagées sont donc à mettre en place rapidement. Alain Joubert est alors mis en relation avec Guy Dubois, collectionneur passionné d'objets ayant trait à la vie quotidienne et aux métiers traditionnels normands, dont la collection constituera le socle de la collection du Parc avec l'acquisition de 3 000 outils d'artisanat et ustensiles domestiques.

● ***Cf. annexe 2***
Histoire de la collection Dubois

1.2.2 Historique des acquisitions

Convaincu par l'intérêt et la pertinence de la démarche écomuséale, fidèle émule de Georges-Henri Rivière, Alain Joubert inscrit la démarche du Parc dans une ambition ethnologique d'étude de l'humain dans son milieu, qu'il soit rural ou industriel.

Les collectes continueront donc suite à l'acquisition Dubois, orientées par les thématiques définies pour les sites muséaux qui prendront la forme d'antennes muséales de l'Écomusée de la Basse-Seine.

Par ailleurs, en 1990, le Parc acquiert un fonds de mémoire orale (environ 100 cassettes audio) auprès de Jean Delahaye, un historien amateur reconnu pour son travail de fond sur les arts et traditions populaires locaux via son association *Mon Village*. Une transcription de ces entretiens est réalisée. Ces entretiens ont été complétés tout au long des années par différentes campagnes de collectes.

● ***Cf. annexe 3***
Liste des acquisitions marquantes 1975-2020

1.3 HISTORIQUE DE LA MÉDIATION ET DE LA CONSERVATION DES OBJETS 1975-2020

1.3.1 Histoire de l'écomusée de la Basse Seine

À la fin des années 1970 Alain Joubert coordonne la conception et l'installation de plusieurs expositions temporaires dans des lieux publics divers (églises, salles des fêtes, granges, stands…) suscitant l'intérêt des habitants du Parc. Ces premières actions de médiation déboucheront sur l'ouverture coordonnée avec une commune volontaire de la première structure muséale permanente mise en place par le Parc en 1979 : le musée du sabot à La Haye-de-Routot.

Dans les années 1980, l'offre culturelle du Parc se développe rapidement au travers de la mise en place d'autres espaces muséographiques proposant une interprétation ethnographique de l'histoire locale et déclinant un certain nombre de thèmes emblématiques de l'identité régionale. Parmi les principes qui ont guidé la mise en place de ces antennes muséales, la conservation et la présentation des éléments patrimoniaux in situ et la création d'un dispositif muséal centré sur les habitants sont prégnants.

La qualité de la collection rassemblée par Alain Joubert est reconnue **en 1988** par un classement des antennes muséales gérées par l'association nouvellement créée de l'Écomusée de la Basse-Seine comme musée contrôlé de 1ère catégorie et par l'accession, de ce fait, d'Alain Joubert au grade de conservateur du patrimoine. Les relations entre l'association Écomusée de Basse-Seine et le Parc dont Alain Joubert était respectivement Président et salarié, étaient formalisées sous forme de conventions.

Le musée de la Marine de Seine à Caudebec-en-Caux, Seine-Maritime, n'est pas géré par l'écomusée de la Basse-Seine mais par sa collectivité de tutelle (qui évoluera au grès des reformes territoriales, d'abord la ville de Caudebec-en-Caux, puis la communauté de communes de Caudebec en Caux et enfin l'agglomération Caux Vallée de Seine). Dans les années 1990, il adhère néanmoins à l'association écomusée de la Basse-Seine.

8 antennes muséales

Les antennes muséales de l'écomusée de la Basse-Seine étaient au nombre de huit au maximum de leur déploiement :

LA HAYE-DE-ROUTOT, Eure
Four à Pain
Musée du sabot / Maison du Roumois

BOURNEVILLE, Eure
Musée des métiers et industries des hommes de la Basse-Seine
Espace-musée du patchwork et de la courtepointe

SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE, Eure
Maison de la Pomme
Forge de village

ROUTOT, Eure
Maison du Lin

HAUVILLE, Eure
Maison du Meunier / Moulin de pierre

● ***Cf. annexe 4***
Historique détaillé de chaque antenne muséale de l'écomusée de la basse seine (1975-2020)

Dès le début des années 90, après avoir connu de fortes fréquentations, l'ensemble des antennes muséales de l'écomusée de la Basse Seine connait une perte de vitesse pour diverses raisons qui tiennent notamment au non renouvellement de la muséographie et des animations, au désengagement des bénévoles et à la diminution du nombre de salariés, conséquences de difficultés financières. Cette situation aboutit à la fermeture de certaines antennes à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Un fort questionnement nait autour de la pérennité des équipements restants.

Dès 1995, le Parc s'est préoccupé de cette situation et a sollicité un audit qui a identifié des dysfonctionnements chroniques et l'absence de projet fédérateur pour l'Écomusée de la Basse-Seine. Le poste de conservateur (occupé jusque-là par Alain Joubert) n'est plus pourvu. L'association de l'Écomusée de la Basse-Seine ne conserve alors plus qu'une activité symbolique, son rôle de coordination est repris par le syndicat mixte du Parc en régie qui embauche un agent pour animer cette mission.

En 2002 la loi Musée prévoit la mutation automatique des musées qualifiés de première catégorie en musées de France et l'obtention pour les collections afférentes de l'appellation « Musée de France ». En 2003, l'ensemble des objets propriétés du Parc, dont certains sont présentés dans les antennes muséales et les autres sont entreposés en réserve dans les locaux du Parc, bénéficie dès lors de cette appellation Musée de France sous le nom d'Écomusée de la Basse Seine. Le Musée de la Marine de Seine et la grande majorité de ses objets, propriété de leur collectivité de référence, la ville de Caudebec-en-Caux, acquièrent l'appellation Musée de France indépendamment de celle de l'écomusée de la Basse Seine. De nombreux objets exposés sont néanmoins des dépôts des collections ethnographiques propriété du Parc naturel régional.

En 2010 subsistent 5 antennes muséales sur les 8 créées au cours des années 1980. Les sites qui perdurent sont gérés par des associations subventionnées par le Parc. Les objets propriétés du Parc et les éléments de muséographie des sites fermés sont intégralement rapatriés dans les réserves et locaux techniques du Parc.

En 2011, afin de définir les contours d'un projet de redynamisation des antennes toujours actives, le Parc a sollicité le cabinet d'études Évoli qui recommande d'établir une stratégie commune et de remodeler les sites pour en faire des vitrines de l'identité du territoire. Sur cette base est alors initiée une collaboration nouvelle entre le Parc, la Communauté de communes du Roumois-Nord et les antennes encore existantes sur ce territoire (la Maison du lin en Normandie, le Moulin de pierre à Hauville et la Chaumière aux orties, le Four à pain et la Maison du sabot à la Haye-de-Routot). Les associations qui gèrent les antennes adhèrent peu au projet.

En 2014, le Parc et la Communauté de communes Roumois Nord, relancent un projet en demandant au cabinet Planeth Culture une étude des publics, d'image et de notoriété et une étude de programmation architecturale, technique et scénographique pour les anciens sites de l'écomusée dans le Roumois. Le projet proposé vise à insuffler une nouvelle dynamique aux antennes muséales en passant d'une logique muséale à un véritable projet culturel et touristique de territoire.
En parallèle, une étude juridique est commandée afin de créer une structure unique, condition sine qua non à l'engagement financier des collectivités dans ce projet. Ce nouveau projet fédère d'avantage, l'association Roumois, Terres Vivantes en Normandie est alors créée.

Ce projet bénéficie de subventions importantes de la part des collectivités publiques. La Communauté de communes et le Parc s'engagent à définir certaines orientations afin de sauver le projet Roumois, Terres Vivantes en Normandie :

- La Communauté de communes pourrait recruter un coordinateur.
- Le Parc pourrait continuer de mettre à disposition un peu de temps des agents de son équipe culture et patrimoine et pourrait conforter les sites existants en les faisant accéder progressivement aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE®) et Établissement Recevant du Public (ERP). Aucune délibération de part et d'autre ne prévoit alors cette mise en œuvre ni un calendrier de réalisation.

Le Parc respecte pourtant ses engagements en menant d'importants travaux au Moulin de Hauville et à la Chaumière aux orties, alors qu'il n'en est que bailleur. Il poursuit en faisant estimer le montant des travaux qui seraient nécessaires pour ces mises aux normes, mais suspend son investissement faute de moyens et de capacité à lever des subventions, le syndicat n'étant pas une collectivité. Les moyens humains, seront également mis à disposition comme prévu pour chaque partie.

PnrBSN - *Antennes muséales de l'Ecomusée de la Basse-Seine*

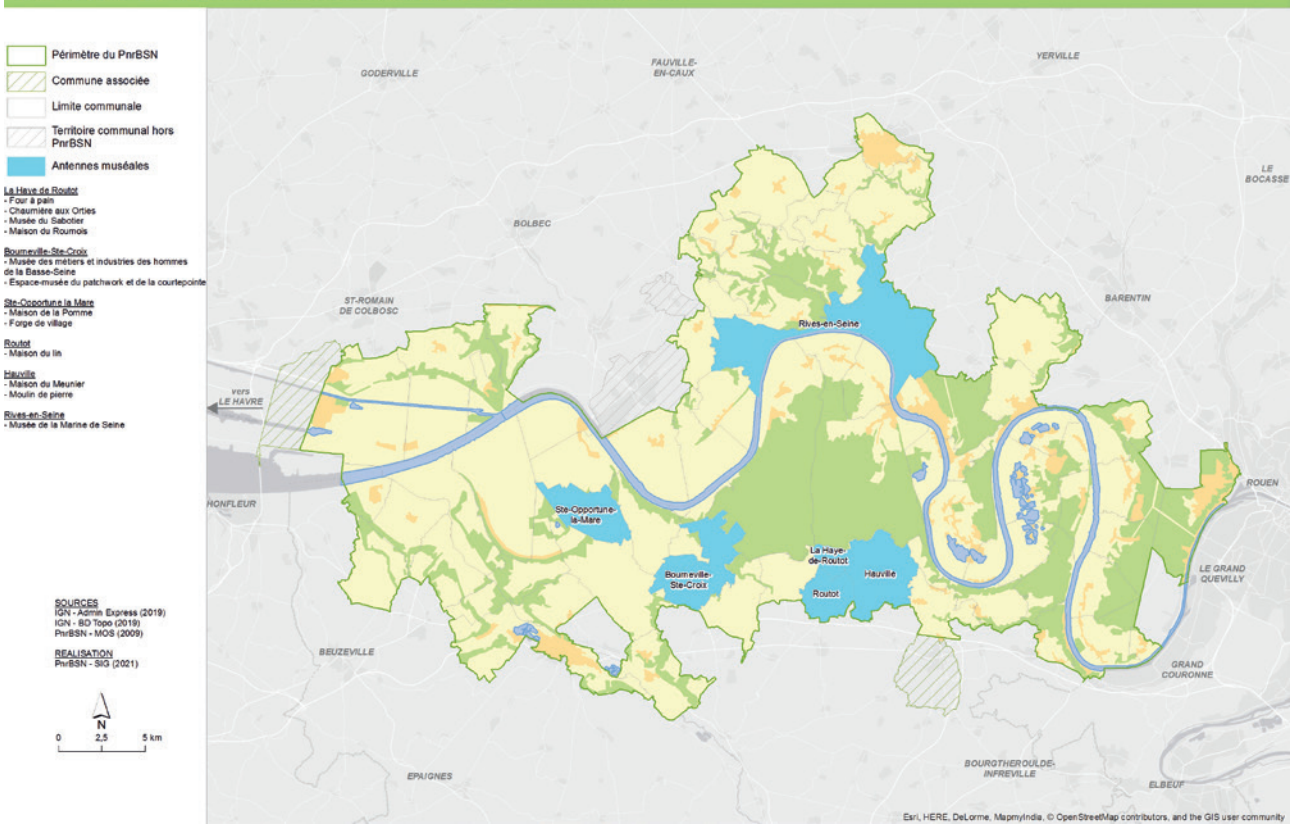

1.3.2 Le contexte actuel des collections ethnographiques du Parc État des lieux pour l'année 2020

1.3.2.1 Roumois, Terres Vivantes en Normandie

Aujourd'hui, l'association Roumois, Terres Vivantes en Normandie est toujours gestionnaire de sites héritiers de l'Écomusée de la Basse-Seine à savoir : la Chaumière aux Orties, le Musée du Sabot, le Moulin de Hauville, le Four à pain et la Maison du Lin.
Dans un contexte de prise de compétence culture et tourisme par la Communauté de communes Roumois Seine et en accord avec cette dernière, entre 2018 et 2020, le Parc a progressivement stoppé ses subventions annuelles de fonctionnement à l'association Roumois, Terres Vivantes en Normandie. Il a proposé de transférer l'ensemble de ses propriétés et baux concernant les antennes muséales à la Communauté de communes Roumois Seine. La décision d'accepter ce transfert n'a pas encore été prise par l'EPCI, dont l'étude « culture et tourisme » a été présentée juste avant les élections municipales et le renouvellement de ses instances. Celle-ci considère qu'elle doit remettre à plat les perspectives dessinées jusque-là, et cadrer l'ensemble dans un véritable projet de territoire avant de présenter celui-ci devant le conseil communautaire.

Une convention tripartite de dépôt des objets propriété du Parc est finalisée avec la Communauté de communes et l'association Roumois, Terres Vivantes en Normandie. Elle prévoit le suivi de la conservation préventive de ces objets et la bonne réalisation du récolement en cours des collections ethnographiques du Parc, ainsi qu'un accompagnement sur les projets de médiation des sites. Elle doit être présentée en même temps que la cession des sites dès que possible.

1.3.2.2 MuséoSeine

Repris en gestion intégrale par l'intercommunalité Caux Vallée de Seine en 2011, l'ancien Musée de la Marine de Seine devient MuséoSeine, le musée de la Seine Normande en 2016 après une refonte totale de son PSC, de l'ancien site et de sa muséographie. Aujourd'hui, MuséoSeine est l'un des équipements gérés par le service musées et patrimoine de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine au côté du site et du musée de Juliobona à Lillebonne. Actuellement MuséoSeine connaît une fréquentation moyenne annuelle d'environ 18 000 visiteurs.

1.3.2.3 Un musée dans un Parc

En 2020, l'héritage de l'histoire éco-muséale de la Basse-Seine se compose, pour le Parc, d'une importante collection ethnographique d'environ 12 000 objets, d'un fonds iconographique et d'un fonds de mémoire orale dont il est propriétaire. Ces objets sont conservés sur deux sites de réserves, elles aussi propriétés du Parc. L'un est situé à la Maison du Parc et l'autre dans le bâtiment dit « BAI » à la Mailleraye-sur-Seine. Plusieurs dépôts font par ailleurs l'objet de conventions passées récemment avec les gestionnaires de huit sites culturels différents (cf. tableau partie 2.2.2.3).

Après avoir, ces 10 dernières années, clarifié ses partenariats avec les structures muséales géographiques et historiques proches, le Parc souhaite aujourd'hui ouvrir une nouvelle page pour ses collections ethnographiques. Depuis 5 ans il prépare les conditions d'un chantier des collections redonnant au musée un outil de travail adhoc (assainissement des bâtiments de réserve, acquisition du matériel de conditionnement et du logiciel WebMuseo…). Il élabore ce PSC dans l'objectif d'assurer la conservation préventive optimale des objets tout en animant une médiation propre au Parc, et à sa mission générale d'expérimentation, qui permette à la fois de documenter les objets et de les valoriser auprès du plus grand nombre dans des formes déjà acquises et qui perdureront, comme les expositions itinérantes, mais également dans de nouvelles formes originales et novatrices en lien avec les missions du Parc dans le domaine de la transition écologique.

Pour cela le Parc met en place une unité de travail « Projet Ethnothèque » constituée de 3 postes au sein de son pôle « Éducation et Culture », permettant des liens étroits avec des médiateurs et des chargés de missions sur la connaissance des patrimoines culturels du Parc. Plus généralement des liens seront également tissés avec l'ensemble des thématiciens du Parc et les acteurs culturels du territoire au gré des programmations de médiation et de recherche du projet Ethnothèque développé dans la partie 3.

2 Contexte de conservation et de valorisation de la collection

2.1 MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTION

2.1.1 Ressources humaines

Le pôle Éducation et Culture

En 2020 le pôle anciennement dénommé « Animation du Territoire et Lien Social » devient le pôle « Éducation et Culture » comprenant exclusivement les missions Éducation au Territoire, Patrimoine et Culture. Il acquiert ainsi une organisation cohérente pour la mise en place du projet scientifique et culturel des collections ethnographiques du Parc. Il contient notamment une unité dédiée au projet structurant du PSC, à savoir l'unité « Projet Ethnothèque » (cf. partie 3) et conserve l'unité « Éducation au territoire » pour compléter sa mission de service des publics d'un Musée.

● ***Cf. annexe 5***
Organigramme 2021 de l'équipe du Parc

L'unité Projet Ethnothèque

- **La responsable d'unité :** elle a pour mission d'assurer la coordination du projet Ethnothèque et de la politique culturelle du Parc. Elle rédige le Projet scientifique et culturel lié aux collections et en assure la mise en œuvre. Elle consacre une part importante de son activité à la définition stratégique et au suivi des actions de conservation préventive et de régie des collections ainsi qu'à leur valorisation. Deux agents sont spécifiquement dédiés à la mise en œuvre de ces actions et contribuent à la réflexion autour de ces problématiques :

- **La chargée des collections :** elle prend en charge la gestion de l'inventaire des collections du Parc et donc de la base de données WebMuseo. Elle prépare les procédures liées au récolement des collections, définit les protocoles de conservation préventive des collections et suit les procédures d'acquisition. Ce poste contractuel est désormais reconduit pour deux ans (au lieu d'un an précédemment) et il est basé sur la grille indiciaire des assistants de conservation du patrimoine.

- **Le régisseur des collections :** il procède au suivi des mouvements d'œuvres dans le cadre de prêts et/ou d'expositions. Dans le cadre du Musée Itinérant, il prend en charge le suivi des conventions ainsi que les montages et démontages d'exposition chez les partenaires. L'agent occupant ce poste relève du grade d'agent de maîtrise.

La chargée de mission Inventaires Croisés des Patrimoines

Elle procède à l'inventaire des patrimoines des communes du Parc selon une approche transversale : patrimoines bâtis, paysagers et immatériels. Elle rédige des fiches à destination du logiciel régional GERTRUDE ainsi qu'un guide du patrimoine dans la collection « Au fil des patrimoines » édité par le Parc. La valorisation de ces recherches pourra prendre de nouvelles formes dans les années à venir, en particulier en lien avec le projet Ethnothèque. Cette mission est réalisée en partenariat scientifique et technique avec le Service régional de l'Inventaire de la Région Normandie. Ce poste relève du grade d'attachée de conservation du patrimoine.

Le stagiaire en master de recherche sur le passé industriel du territoire

Il effectue des recherches sur l'histoire industrielle de secteurs définis du territoire.

L'unité Éducation au territoire

Elle assure la médiation vers tous les publics des missions et savoirs générés par le Parc et plus généralement des patrimoines du territoire habité, avec des approches variées privilégiant le terrain et le sensible. Cette unité est particulièrement en lien avec le milieu scolaire. Ses agents, formés à la médiation et à la prise en charge de différents publics, participent à la valorisation de la collection. L'unité Éducation au territoire comprend trois postes permanents :

- **La responsable d'unité :** elle a pour mission d'assurer la coordination du service et de garantir la mise en œuvre des actions définies par la Charte. Elle définit les orientations stratégiques de l'unité et organise les réseaux de partenariats (réseau des acteurs de l'éducation au territoire, réseau des acteurs de la transition écologique). Elle est également en charge de la mise en place sur le territoire du Parc du Contrat Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ). Elle appartient au grade des Ingénieurs territoriaux.

- **L'animatrice et la chargée de mission :** elles conçoivent et mettent en œuvre différentes formes de médiation autour des missions du Parc et notamment des collections ethnographiques. Ces agents relèvent de la filière Animation (grade animateurs).

- **Les professeurs ressources :** la délégation académique à l'action culturelle du rectorat de l'académie de Rouen met à disposition du Parc deux enseignants du secondaire pour accompagner le Parc et les enseignants de tous niveaux dans la mise en œuvre d'actions de médiation en éducation au territoire. Ils agissent sur tout le territoire du Parc et notamment au sujet des collections ethnographiques.

2.1.2 Moyens financiers

Depuis 2012, le budget du musée a été régulièrement renforcé et permet désormais d'en assurer le fonctionnement quotidien.

En 2013, le budget alloué à la gestion de la collection était de 5 500 €. Cette somme était dédiée à l'achat du matériel nécessaire à l'entretien des expositions itinérantes et aux acquisitions.

À partir de 2014, ce budget a évolué de manière favorable, ce qui a permis l'acquisition de matériel de conservation plus adapté, d'un logiciel professionnel de gestion des collections (WebMuseo) accompagné de campagnes photographiques et de la mise en œuvre d'actions de restauration.

En 2018, le Parc valide la programmation de travaux de mise hors d'air et hors d'eau du bâtiment Bai pour un montant de 100 000 €. Un budget de 49 000 € s'y ajoute afin de financer la mise en peinture du bâtiment et d'acquérir matériel de conservation et mobilier de rangement destinés à améliorer les conditions dans ce bâtiment de réserve.

L'année 2019 a vu la fin des travaux de mise en peinture du bâtiment Bai et un travail en collaboration avec l'architecte du Parc en vue de l'intégration des réserves de la Maison du Parc dans le projet de restructuration global du site, cette partie est planifiée pour 2022. Un important don de matériel professionnel de rayonnage pour entreposer les collections dans les réserves provenant de la ville du Havre, estimé à 70 000 euros, permet également d'améliorer très sensiblement les conditions de conservation préventive.

L'augmentation constante des budgets alloués au musée, tout comme les projets préalablement cités (travaux du bâtiment Bai et de la Maison du Parc) témoignent d'un réel engagement financier du Parc et de ses financeurs en faveur de la collection et de sa conservation avec une trajectoire qui s'inscrit sur un temps long.

Dépenses depuis 2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Entretien des collections (restauration, anoxie, traitement, constats, études sanitaires, préconisations, achat matériel mesures et entretien…)	4 237	13 096	16 471	7 787	313	345
Acquisitions	61	96	10	150	0	0
Conditionnement & travaux réserves	4 542	2 846	2 156	138 938	16 525	15 042
Webmuseo & campagnes photos	13 173	6 400	10 010	2919	2 757	3 370
TOTAL	**22 013**	**22 438**	**28 647**	**149 794**	**19 595**	**18 757**

2.2 ÉTAT DES LIEUX DE LA COLLECTION DU PARC

2.2.1 Les grandes caractéristiques de la collection

La collection représente environ 10 000 numéros d'inventaire, soit presque 12 000 objets témoignant des activités humaines en basse vallée de Seine.

Par ses thèmes et ses typologies, la collection reflète les préoccupations écomuséales de sa constitution initiale. Cette approche et les thématiques ayant été développées dans les lieux d'exposition successifs, ont donné à la collection une dimension technique indéniable centrée dans une large mesure sur les savoir-faire de l'artisanat et de l'agriculture du monde rural et dans une moindre mesure sur les techniques du monde industriel de la fin du XIX^{e} siècle à la première moitié du XX^{e} siècle.
La collection reflète également la démarche ethnographique liée à l'histoire écomuséale visant à constituer des séries pouvant retracer un processus technique ou des écosystèmes pouvant reconstituer un ensemble cohérent. Ainsi, la collection du Parc comprend, par exemple, une caisse de quincaillier ainsi qu'une boutique de casquettier dans leur intégralité.

Par ailleurs, pour compléter cette présentation succincte il est important de noter que beaucoup d'objets disposent d'une documentation lacunaire les rendant difficiles à dater et/ou à renseigner précisément et que malgré l'ambition écomuséale de départ, une partie des objets n'a pas de spécificité territoriale. Ces éléments seront repris dans la partie 3 du PSC concernant les perspectives à donner à l'étude et la valorisation de ces collections.

2.2.1.1 Statut « Musée de France »

Préalablement identifié comme musée contrôlé, le Parc voit sa collection bénéficier de l'appellation Musée de France en 2002. Ce nouveau cadre institutionnel, réglementaire et scientifique est défini dans la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, dite Loi Musées. L'article L. 441-2 du Code du patrimoine définit ainsi les missions des musées relevant de l'appellation Musée de France :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections
- Rendre leurs collections accessibles au public le plus large
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

Il est cependant à noter que lors de ce changement de statut, la collection avait été attribuée à l'Écomusée de la Basse-Seine et enregistrée comme telle auprès de la Direction des Musées de France (cf. paragraphe 1.3.1). La troisième partie de ce document reviendra sur cet état de fait et le souhait du Parc de modifier cet intitulé pour l'actualiser et le rendre plus conforme au cadre administratif et institutionnel actuel de sa collection ethnographique.

2.2.1.2 Typologie des objets

par thématique...

Les objets peuvent être classés selon différentes thématiques emblématiques du territoire qui sont elles-mêmes largement interdépendantes.

AGRICULTURE - ÉLEVAGE

De nombreux métiers agricoles présents sur le territoire sont représentés dans les collections, parmi ceux-ci, la cidriculture et la liniculture sont particulièrement spécifiques au territoire du Parc. Cette facette de la collection est importante pour le Parc, recouvrant majoritairement un territoire rural, afin de retracer l'évolution des activités humaines et de l'aménagement du territoire et des paysages.

ARTISANAT

Ce fonds montre la multiplicité des savoir-faire artisanaux du territoire du Parc, avec notamment une forte représentation des activités du bois reflétant la forte présence de milieux forestiers.

INDUSTRIE

Le fonds illustre l'industrialisation de la vallée de la Seine et des plateaux attenants. Il témoigne du territoire mais aussi des territoires voisins et peut avoir une valeur scientifique à l'échelle de la Normandie. Ainsi si la production électrique de Yainville est représentée par de nombreux objets, ceux illustrant la rubanerie-passementerie sont les témoignages de l'usine Lecuyer construite à Thiberville dans les années 1820-1830 et de l'usine Schneider à Bernay. Le fonds comprend à la fois des ébauches ou des produits finis et des objets issus du processus de production.

MARITIME & FLUVIAL

Le fonds est intimement lié au territoire et illustre les différentes activités développées en Seine : traversée, pêche, loisirs, navigation, commerce. Il a un grand intérêt pour comprendre le rôle que le fleuve a joué dans le développement de la vallée et sa connexion au monde via le commerce maritime. Les graffitis témoignent particulièrement de cette culture fluviale et maritime.

VIE DOMESTIQUE

Ce fonds illustre le quotidien des habitants centré sur les besoins du quotidien : se nourrir, s'habiller, se chauffer, se loger. L'ouverture chronologique de ce fonds est importante. Les objets liés à la cuisine à l'âtre datent du XVII^{e} et du XIX^{e} siècle. Les ustensiles de cuisine, produits manufacturés, datent de la première moitié du XX^{e} siècle. Les jeux sont récents et datent de la première moitié du XX^{e} siècle tout comme les objets mécanisés (machines à laver, fer à repasser électrique Calor, laveuse automatique, etc.) qui témoignent des progrès techniques ayant bouleversé les habitudes domestiques. Concernant les éléments textiles, l'essentiel de ce fonds est en coton et en lin. Les vêtements sont représentatifs des habitudes vestimentaires locales et sont plutôt orientés vers les linges de corps datant généralement de la fin du XIX^{e} siècle.

RELIGION, RITES & TRADITIONS POPULAIRE

Les objets reflètent les croyances religieuses et les traditions populaires locales, les événements de vie des habitants et sont liés aux pratiques qui en découlaient.

IMPRIMÉS

Ce fonds constitue un ensemble relativement hétéroclite et renseigne plus particulièrement l'histoire industrielle du territoire.

ICONOGRAPHIE

Le fonds iconographique se caractérise notamment par un fonds de cartes postales et d'affiches, ces dernières étant pour la plupart liées à la promotion commerciale des produits et à la prévention au travail.

BEAUX-ARTS

Ce fonds illustre les thématiques principales de la collection.

par matière...

La collection du Parc est principalement composée d'objets constitués des matériaux suivants :

BOIS

Outillage, machines agricoles, embarcations, voitures hippomobiles, jouets, sabots, mobilier, objets de la vie quotidienne

MÉTAL

Outillage manuel et mécanique, machines agricoles, instruments de précision, mécanismes, moteurs, objets de la vie quotidienne

CUIR

Sellerie et harnachement, chaussures et bottes, éléments d'outillage et d'ustensiles

TEXTILE

Costumes, chapellerie et coiffures, linge de maison, literie, courtepointes, mercerie

PAPIER & CARTON

Affiches, cartes postales, estampes, photographies, archives, livres

SYNTHÉTIQUES

Bandes magnétiques audio et vidéo, films 35 mm.

Une grande partie de ces objets est cependant **mixte** et constituée de plusieurs matériaux, notamment de bois et de métal pour les outillages.

Par ailleurs, de nombreux objets sont dotés de mécanismes. Ceux des objets issus d'une fabrication industrielle peuvent être complexes, actionnés par des dispositifs électriques et comporter des circuits électroniques. Ces « petites » machines et machines-outils représentent une part importante de la collection et lui donnent une identité technique indéniable.

En voici quelques exemples :

- cardeuses, ourdissoirs, dévidoirs, tresseuses ;
- tarares, égraineuses, tamis à manivelle ;
- pressoirs et broyeurs ;
- brabants, faucheuses, semeuses, déchaumeuses ;
- trieuses à pomme de terre ;
- barattes et écrémeuses mécaniques et électriques ;
- tours à bois, tours à métal ;
- cintreuses, perceuses, tenaille à bras, scie à ruban ;
- machines à coudre, couseuses de cordonnier et de sellier ;
- alambics ;
- presse typographique, presse d'imprimerie ;
- appareils électriques et électroniques de navigation fluviale ;
- synchroscope ;
- moteurs hors-bord.

● ***Cf. annexe 6***
Typologie d'objets par thématiques

2.2.1.3 Les collections complémentaires

Collections non soumises à l'appellation Musée de France

Suite au récolement, la réorganisation des locaux a permis de séparer les objets relevant de l'appellation Musée de France des autres fonds. Ce travail de tri a permis, en dissociant les différents fonds, de mieux cerner les contours de la collection Musée de France et de ne conserver en fonds annexes que les objets présentant un intérêt pour la compréhension de la collection et/

ou du territoire autant qu'en vue de médiations futures. Pour ces raisons, ces objets sont inséparables du reste de la collection, il s'agit de :

- la photothèque (réserve de la Maison du Parc) ;
- la sonothèque issue des collectes de mémoire orale réalisées depuis 40 ans (réserve de la Maison du Parc) ;
- le matériel d'étude (réserve de la Maison du Parc et local Bai) ;
- le matériel annexe (local Bai) ;
- des pièces de rechange (local Bai) ;
- des pièces en multiples exemplaires (réserve de la Maison du Parc et local Bai) ;
- 6 films 35 mm (réserve de la Maison du Parc).

La photothèque

Dans la photothèque du musée ont été regroupées environ 430 cartes postales et photographies numérisées auxquelles il faut ajouter le fonds diapositives (environ 2 000 items représentant des paysages et des portraits non identifiés). La photothèque comprend également 435 plaques de verre relevant de la vie quotidienne, des métiers, de la navigation, des fêtes et cérémonies religieuses, des paysages, des portraits. La majorité de ces items ont été conditionnés et les cartes postales numérisées dans une base de données.

La sonothèque

La sonothèque constitue les archives sonores du Parc, issues des collectes menées par l'Écomusée de la Basse-Seine. Elle représente 302 cassettes audio (et leur fichier numérique) et bandes magnétiques. Environ 92 cassettes audio ont été réalisées par M. et Mme Delahaye, dans le cadre de l'association Mon village, et versées au Parc. Sur ces 92 cassettes, 55 ont fait l'objet d'une transcription (dossier papier).
Les autres enregistrements ont été réalisés par Alain Joubert, ancien conservateur.
L'ensemble des entretiens (sauf les bandes magnétiques qui nécessitent une restauration) a été numérisé et une base de données sur Excel a été créée afin de répertorier et de rendre accessible les fichiers numériques.

Collections d'étude

Le matériel d'étude est constitué d'environ 400 objets en cours ou en attente d'étude. Ceux qui seront identifiés pour leur valeur patrimoniale pourront intégrer la collection bénéficiant de l'appellation Musée de France, avec l'accord de la commission scientifique régionale d'acquisition. Selon leur intérêt, les autres pourront intégrer la pédagothèque afin de pouvoir être utilisés dans le cadre de séquences de médiation. Les objets ne relevant d'aucune de ces catégories ne pourront être conservés faute de place.

2.2.2 Vie des collections

2.2.2.1 Récolement et inventaire

Afin de tenir l'inventaire de ses collections, le Parc s'est, dès 1995, doté d'une base de données conçue en interne sous Microsoft Access. Celle-ci est remplacée en 2005 par une base conçue, également en interne, sous SQL et qui a servi de document de référence afin de réaliser la première campagne de récolement.
Le premier récolement décennal a ainsi été réalisé entre 2010 et le 31 décembre 2014. Cette première campagne, si elle a été l'occasion de renseigner des informations manquantes a aussi constitué, pour le Parc, une opportunité afin de clarifier le statut des objets présents et d'identifier précisément ceux relevant de l'appellation Musée de France. Le récolement a également permis d'identifier des objets non ou mal identifiés, des objets dégradés, des objets non conditionnés, des objets mal ou peu documentés (absence de mesures, absence de photographies, absence de provenance ou de date d'acquisition). Le récolement décennal a permis de faire un premier bilan, d'identifier des anomalies et de définir un programme d'actions. Si aucun bilan écrit n'a été produit, des tableaux Excel récapitulatifs tiennent lieu de PV de récolement. Pour autant, suite à l'achèvement du premier récolement décennal, l'inventaire n'a pas été validé de façon réglementaire. Cet enregistrement est donc un des objectifs de la deuxième campagne de récolement à venir (cf. partie 3).

Le récolement a également été l'occasion d'un changement important dans la gestion informatisée des collections avec l'acquisition en 2015 du logiciel professionnel de gestion de collections WebMuseo. Cette année-là a donc été particulièrement consacrée au transfert des données et à la correction des champs obligatoires des fiches documentaires (mesures, localisation, dénomination, etc.) à partir des données du récolement.

Depuis, la base de données est enrichie régulièrement dans le cadre de la documentation et de l'étude de la collection. WebMuseo permet d'avoir un accès numérique plus rapide, fiable et ergonomique à la collection, facilitant grandement le travail des équipes. Il a également permis la consultation virtuelle des collections par tous via un portail situé sur le site Internet du Parc.

Enfin, depuis 2015, la base de données WebMuseo fait office de registre d'inventaire pour le Parc.

Le premier récolement a également été l'occasion pour le Parc de programmer des campagnes de restauration visant certains objets de la collection identifiés au cours de cette opération (cf. chapitre 2.2.2.2).

Enfin, c'est également suite aux constatations faites dans le cadre du récolement que le Parc a sollicité, en 2017, l'expertise de l'agence de conservation préventive Les Sentinelles des collections afin de réaliser un bilan sanitaire de l'ensemble de la collection (en réserve ou en dépôt) et un bilan des conditions de conservation (cf. chapitre 2.2.3.1).

2.2.2.2 Restaurations

Suite à l'identification d'objets infestés ou dégradés au cours du récolement, le Parc a pris la décision de procéder à des restaurations. Pour prioriser les actions à mener, des critères ont été établis afin d'identifier les objets prioritaires :

- Les objets identifiés lors du récolement.
- Les objets présentés au public dans le cadre des expositions temporaires.
- Les objets présentés au public dans le cadre des dépôts (Gribane, Maguy).
- Les objets liés au passé industriel du territoire.
- Les objets remarquables (malle peinte de Rouen, croix de Saint-Lô…).
- Les objets en péril.

● ***Cf. annexe 7***
Tableau des restaurations effectuées en 2016-2017

2.2.2.3 Dépôts et prêts

Dépôts des objets de la collection du Parc

675 objets de la collection du Parc sont déposés dans les musées suivants :

Commune	Musée	Nombre d'objets
Rives-en-Seine	MuséoSeine	40 objets
La Haye-de-Routot	Chaumière aux orties	41 objets
	Musée du sabot	433 objets
	Four à pain	1 objet
Routot	Maison du lin	147 objets
Hauville	Moulin de pierre	10 objets
Cernay-la-Ville	PNR Haute Vallée de Chevreuse	2 objets
Elbeuf	Fabrique des Savoirs	1 objet

Ces différents dépôts font l'objet de conventions avec les structures propriétaires des établissements muséaux et, le cas échéant, avec les structures chargées de l'animation des différents sites. Ces dépôts ont également été intégrés à la dernière campagne de récolement (2e récolement décennal).

Concernant les pièces exposées à MuséoSeine, leur dépôt est régi par un conventionnement entre le Parc et la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine. À MuséoSeine, les objets bénéficient de bonnes conditions de conservation. Le Joble, dernière gribane de Seine, ayant été positionné à l'extérieur du musée dans le cadre de la nouvelle muséographie est cependant particulièrement exposé, il fait l'objet d'un comité de suivi spécifique depuis 2016 réunissant les représentants du musée, de la DRAC et du Parc.

Dans les sites héritiers de l'Écomusée de la Basse-Seine : Chaumière aux Orties, Musée du sabot, Four à pain, Maison du lin et Moulin de pierre, la situation est plus contrastée du fait de difficultés structurelles et financières. Une convention tripartite entre la Communauté de communes, l'association et le Parc est en cours de contractualisation en vue de travailler ensemble à une amélioration globale des conditions d'exposition des objets ainsi qu'à un renouveau muséographique incluant les contenus. La Maison du lin, quant à elle, fera l'objet d'un travail et d'une convention spécifique avec la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle suite à l'adhésion récente de la commune à cette nouvelle intercommunalité.

À partir de 2017, la politique des dépôts s'est élargie vers de nouvelles structures non liées historiquement au Parc : un filet de pêche a fait l'objet d'un dépôt à la Fabrique des savoirs d'Elbeuf et deux aiguilles à ramender les filets de pêche ont été déposées au musée de site « le Petit Moulin des Vaux de Cernay » à Cernay-la-Ville (Yvelines), dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Ces deux dépôts ont fait l'objet de conventions.

Dépôts de collections au Parc

Le travail de post-récolement a permis d'identifier des objets en dépôt au Parc émanant d'associations ou de personnes privées. La pertinence de la conservation de ces objets au Parc a alors été interrogée et certains dépôts n'ont pas été renouvelés ou se sont vus limités en volume et dans le temps.

Six dépôts ont été identifiés :

1. **Dépôt de l'association Les Rouissons de Bréhémont** constitué de 10 objets liés au travail du chanvre. La convention a été établie en 2012 pour une durée de 10 ans.
2. **Dépôt de la mairie de Saint-Wandrille-Rançon** constitué d'un corbillard ainsi que ses accessoires (18 objets). La convention a été établie en 2012 pour une durée de 6 ans et renouvelée en 2018.
3. **Dépôt de Mme Delahaye** constitué d'un ensemble de près de 200 vêtements. La convention a été établie en 2012 pour une durée de 5 ans. En 2016, une partie du dépôt Delahaye a été restituée à la famille : il s'agissait principalement de reconstitutions contemporaines de pièces textiles anciennes. Les pièces textiles anciennes ont, elles, été conservées par le Parc.
4. **Dépôt d'Alain Joubert** constitué de 79 objets, dont certains non retrouvés au cours du récolement. Ce dépôt réalisé hors conventionnement a été restitué en totalité à son propriétaire.
5. **Dépôt de Bernard Lefebvre** constitué d'un ensemble de matériel photographique (39 objets) : appareils photographiques, matériels photographiques divers, plaques de verre, tirages photographiques sur papier. Aucune convention n'avait été réalisée. Bernard Lefèvre étant décédé en 1992 et la recherche des ayant-droits n'ayant pas abouti, une donation ou un dépôt au musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône est envisagée. Des contacts ont été établis avec le service compétent du musée, la démarche est actuellement en cours.
6. **Dépôt de MuséoSeine.** La convention a été établie le 15 octobre 2012 et concerne 8 bateaux occupant 100 m² au local Bai.

Au regard des contraintes actuelles en termes de conservation des collections (chantier des collections en cours et manque d'espace), il a été décidé que l'accueil de nouveaux dépôts serait limité pour se concentrer sur l'amélioration des conditions de conservation des collections déjà présentes.

Prêts

Les récentes et pour beaucoup nouvelles actions de médiations autour des collections ethnographiques et leur nouveau portail informatique ouvert au public ont favorisé l'augmentation des demandes de prêt ces dernières années, laissant entrevoir de réelles opportunités de développement de la diffusion et de la médiation des collections dans le cadre des perspectives qui seront exposées dans la dernière partie du PSC.

● ***Cf. annexe 8***
Liste des prêts depuis 2016

2.2.2.3 Politique d'acquisition

En 2012, un bilan de la politique d'acquisition a montré que la collection s'enrichissait presque exclusivement par des dons et que le musée ne mettait que rarement en place une politique active d'acquisition. Il est alors apparu que l'absence de critères objectifs d'acquisition entraînait un enrichissement aléatoire et peu satisfaisant de la collection.

Il a donc été décidé d'élaborer une grille d'aide à la décision, validée en 2013 et revue en 2020.
Les acquisitions se sont dès lors généralement faites via une veille active de la part du musée mais aussi à travers des appels au don publiés dans la presse et annoncés lors des moments institutionnels forts en lien avec les programmes de recherche menés par le Parc (cf. chapitre 2.3.3).

● Cf. annexe 9
Grille d'acquisition

2.2.3 Conditions de conservation

Réserve de la Maison du Parc
Local 7 accueillant les objets fragiles

Depuis 2010, un travail de fond est mené sur les conditions de conservation des collections du Parc. Cette nouvelle dynamique s'est enclenchée parallèlement à la réalisation du 1er récolement décennal entre 2010 et 2014.

2.2.3.1 État sanitaire et environnement

Dans son ambition d'améliorer les conditions de conservation, le Parc a fait réaliser en 2017 un bilan sanitaire portant sur l'ensemble de la collection : pièces situées en réserves, en dépôt dans les musées du territoire ou stockées au local Bai.
Cette étude, menée par Les Sentinelles des collections, met en évidence des dégradations dont les causes sont principalement liées aux contraintes structurelles relatives aux bâtiments abritant les réserves, indépendamment des efforts déployés par l'équipe du musée.

En effet, les deux lieux de réserves (Maison du Parc et bâtiment Bai) souffrent d'une isolation médiocre exposant la collection aux variations extérieures de température et d'hygrométrie (le local 7 de la réserve Maison du Parc, contenant les collections papier et textiles, fait cependant l'objet d'une surveillance particulière et bénéficie d'un déshumidificateur permettant un environnement plus stable). Par ailleurs, les réserves de la Maison du Parc souffrent d'un manque d'espace.

Dans un premier temps suite à ces constats, des thermo-hygromètres Testo ont été acquis et positionnés dans les différents locaux de réserve permettant de mieux appréhender les actions à mettre en œuvre.

Dans un second temps, une ambitieuse planification de travaux a été soumise aux élus du syndicat mixte qui ont validé la mise en œuvre de ces travaux et les dépenses liées (isolation des murs et rampants, extensions, cloisonnages, mise hors d'air et hors d'eau, peinture des sols et murs, acquisition de matériel de conditionnement et d'entreposage professionnels). Cf chapitre 2.2.3.3.

● Cf. annexe 10
Bilan sanitaire des Sentinelles des Collections

2.2.3.2 Régie et sécurité

Pour le moment, les collections du Parc ne font pas l'objet d'un plan de sauvegarde et les locaux de réserve ne bénéficient pas de systèmes de sécurité (incendie ou intrusion). Cependant, les agents du service participent au Groupe d'Aide en cas de Sinistre Patrimonial (GASP!) mis en place par la Fabrique de Patrimoines en Normandie. Ils sont informés des enjeux et participent à la réflexion autour de la préservation des biens culturels, ceci dans l'optique d'une mise en application future au Parc. Un protocole de mise en sécurité des réserves existe depuis 2020 et les questions de sécurité intrusions et incendies seront plus généralement traitées dans le cadre des travaux de réhabilitation du site de la Maison du Parc en 2022-2023.

● Cf. annexe 11
Protocole de sécurité

Réserve de la Maison du Parc
Locaux 6 et 15 accueillant les objets volumineux et de moyennes dimensions

2.2.3.3 Bâtiments

La collection relevant de l'appellation Musée de France est actuellement conservée dans deux locaux :

- la réserve de la Maison du Parc située à Notre-Dame-de-Bliquetuit à proximité directe des bureaux des agents du service
- le local Bai, réserve externalisée, situé sur la commune d'Arelaune-en-Seine (anciennement La Mailleraye-sur-Seine) à environ 3 kilomètres de la Maison du Parc.

La réserve de la Maison du Parc

Sur 280 m², la réserve de la Maison du Parc abrite environ 11 000 objets, notamment les plus petits et les plus fragiles en raison des dimensions des espaces mais également des conditions de conservation meilleures qu'au local Bai. Divisé en plusieurs salles numérotées réparties en deux étages, cet espace suit une organisation thématique qui est également fonction de la nature des matériaux. Ce bâtiment va faire l'objet d'importants travaux de rénovation en 2022. Il va être intégralement isolé afin de stabiliser au mieux les paramètres hygrothermiques, agrandi pour répondre aux besoins de nouveaux espaces de conditionnement tel que préconisés par le rapport des sentinelles du patrimoine, enfin, de nouveaux rayonnages et mobiliers de conservation professionnels vont en augmenter les surfaces de conditionnement.

● ***Cf. annexe 12***
Plan des réserves Maison du Parc et description de la répartition des espaces

La réserve externalisée au local Bai

Ce bâtiment, ancien hangar ayant appartenu à l'entreprise de construction Bai, a été acquis par le Parc entre 2002 et 2005. Aujourd'hui, ses 600 m² sont exclusivement dédiés à la collection. Y sont installés plus de 200 objets de grande ou très grande taille, tels que voitures hippomobiles, bateaux et barques, charrues et outils agraires volumineux.

Les conditions d'accueil des collections étaient jusqu'en 2017 peu satisfaisantes : les larges baies du bâtiment n'étaient closes que par des grillages ne permettant pas de protéger la collection des intempéries ni des variations de température extérieures. Le local était partagé avec d'autres usages d'autres services du Parc, entrainant des nuisances pour la conservation préventive.

Aujourd'hui, le bâtiment Bai est intégralement consacré à la collection et une somme est allouée tous les ans à l'amélioration des conditions de conservation. Des travaux ont ainsi eu lieu en 2017 ayant permis de clore les ouvertures extérieures suivant les préconisations de l'architecte conseil du parc et des techniciens de la Fabrique de Patrimoine. En 2018-2019, d'importants travaux de nettoyage et de peinture des murs et du sol du bâtiment ont permis un assainissement du bâtiment dans son ensemble, une limitation de l'empoussièrement et une réflexion sur le redéploiement des collections ayant abouti à l'organisation décrite ci-dessous. En 2020 des cloisonnements d'espaces dédiés (atelier de bichonnage des objets, sas d'entrée, lieux de stockage des expositions itinérantes) et l'acquisition de mobilier de qualité (don du Museum d'Histoire Naturelle du Havre) ont encore amélioré les conditions de conservation.

Les avancées sont notoires et le bâtiment sera encore amélioré au cours des années à venir. Les perspectives actuelles d'amélioration du bâtiment Bai seront traitées dans la 3e partie de ce document.

● ***Cf. annexe 13***
Plan et description des espaces

Bâtiment Bai avant et après travaux sur les ouvertures extérieures et peinture

2.3 ACTIONS DE MÉDIATION DES COLLECTIONS

L'appellation « Musée de France » dont bénéficient les collections ethnographiques du Parc peut dérouter le visiteur en recherche d'un lieu tangible d'exposition permanente des objets tel qu'on se l'imagine communément pour un Musée. On l'aura compris, à ce stade du PSC, les collections du Parc ont une histoire complexe qui en font aujourd'hui un musée, certes, mais néanmoins sans lieu d'exposition permanente propre.
Pour un Parc, qui est un lieu reconnu et missionné pour l'expérimentation de nouveaux services publics cela doit être envisagé comme une opportunité pour innover et proposer un musée autrement. Le slogan des Parcs s'intitule « Une autre vie s'invente ici ! ». Ce projet sera développé dans la partie 3 du PSC.

L'organisation actuelle de l'équipe du Parc (cf. paragraphe 2.1.1) permet d'assurer un service de médiation performant, alliant les compétences d'animateurs pédagogues professionnels, avec celles de conservateurs, de chercheurs, de thématiciens dans de nombreux domaines pour construire des outils de valorisation variés et adaptables à de nombreuses situations et à de nombreux publics. Les paragraphes suivants passent en revue les modes de médiation déployés ces dernières années.

2.3.1 Expositions temporaires

Jusqu'en 2015, la collection était présentée au public à raison d'une ou deux expositions temporaires par an conçues en interne par les services du Parc. Les thématiques abordées étaient en rapport avec les missions du Parc et son territoire, et un travail en transversalité permettait de monter des expositions sur les forêts par exemple ou les zones humides. Ces expositions consistaient généralement en une sélection d'objets de la collection illustrant le propos de panneaux explicatifs et mis en valeur par une scénographie conçue et réalisée la plupart du temps en interne.
Ces expositions étaient alors mises en place dans la salle d'exposition du Parc. En 2015, la salle d'exposition a dû être remplacée par des bureaux et une salle de réunion mettant un terme aux expositions temporaires sur le site de la Maison du Parc.

2.3.2 Expositions itinérantes

Depuis le début des années 90 le Parc compile ses expositions temporaires passées en réadaptant leurs formes afin d'en faire des expositions facilement déplaçables et pouvant être installées dans des contextes variés. L'adaptabilité des expositions à de nombreux sites est permise par les compétences croisées de l'équipe : un régisseur des collections formé aux techniques de montage scénographique, un service technique du Parc disposant d'une menuiserie et d'une métallerie et une ingénierie de la médiation pour réagencer si besoin des contenus. Les expositions du musée itinérant sont ainsi présentées dans un maximum de lieux du territoire du Parc (collèges, médiathèques, offices de tourismes, ephad, salle des fêtes…)

Depuis 2016, une programmation est votée par les élus en début d'année sur proposition technique prenant en compte les demandes émanant du territoire. Une dizaine d'expositions sont installées chaque année. Une convention type fixe les termes du partenariat avec chaque structure demandeuse. Un article sur la médiation prévoit que l'emprunteur s'engage à organiser au moins un évènement de médiation autour de l'exposition, il peut pour cela solliciter l'aide du Parc ; un autre article sur la communication engage le Parc à fournir des outils de communication (affiches, communiqué de presse, etc…) afin de promouvoir l'offre existante.

Un dépliant présentant les expositions disponibles est régulièrement réédité et publié sur le site Internet du Parc.

Les expositions itinérantes sont appréciées par les partenaires. Ce dispositif permet de présenter plus de 500 objets par an, il constitue donc une action phare pour la valorisation de la collection ethnographique.

2.3.3 Médiations dans le cadre des programmes de recherche sur les patrimoines du territoire

2.3.3.1 Recherches sur le passé industriel du territoire

À partir de 2015, le Parc entame un programme de recherche sur l'histoire industrielle du territoire en collaboration avec l'Université de Rouen Normandie et plus spécifiquement avec un de ses laboratoires de recherche : le GRHis (Groupe de Recherche d'Histoire - EA 3831). Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a la spécificité de recouvrir un territoire particulièrement industrialisé depuis la fin du XIX^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui. L'objectif du programme est d'améliorer la connaissance de ce passé industriel encore peu exploré malgré l'impact fort qu'il a pu avoir et a encore, sur le territoire d'un point de vue géographique et urbanistique comme d'un point de vue mémoriel et sociétal.

De 2016 à 2018 un premier travail de recherche est mené grâce au recrutement d'une thésarde dans le cadre d'un contrat CIFRE pour étudier le passé industriel sur le territoire de Duclair à Caudebec-en-Caux.

Cette recherche, en plus des connaissances générées, a permis la mise en place de nombreuses actions de valorisation dont les plus notables sont :

- la documentation du passé industriel du territoire du Parc et plus précisément la documentation d'objets présents en collection et d'acquisitions concernant les domaines insuffisamment renseignés ;
- la tenue du colloque scientifique « Usines en bord de Seine » les 16 et 17 novembre 2017 à Duclair en partenariat avec l'Université de Rouen Normandie et la publication des actes au Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH) ;
- l'adaptation de l'exposition «Portrait du monde ouvrier» réalisée par le musée de la Corderie Vallois (Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie). Cette exposition confrontait les travaux photographiques des photographes rouennais Ellebé et Burchell réalisés dans les années 1950/60 et une campagne photographique réalisée en 2015 par Loïc Seron dans une sélection d'usines de la région. Elle interroge les rapports entre humains et machines ainsi que les conditions de travail et leur évolution dans le temps. Le Parc a commandé à Loïc Seron une nouvelle campagne photographique dans des usines présentes sur le territoire du Parc afin d'adapter l'exposition initiale dans une version plus locale et itinérante. Cette nouvelle version de l'exposition a été augmentée d'objets de la collection du Parc en lien avec les sujets traités et les communes dans lesquelles elle a été installée (selon les usines présentes ou influentes sur la commune). Elle a été présentée à Duclair en 2018 puis à Muséoseine et Yainville en 2019 ;
- La publication d'un bel ouvrage de vulgarisation scientifique intitulé « Usines en bord de Seine » traitant des problématiques identifiées au cours du travail de thèse illustrées par les clichés de Loïc Séron.

En 2019-2020, malheureusement, par manque de financement, un nouveau CIFRE n'a pas pu être contracté. Le travail de recherche sur le passé industriel s'est néanmoins poursuivi sur un nouveau secteur, celui d'Yvetot avec un étudiant en Master de l'université de Rouen. Ce travail aboutira à des valorisations en 2021-2022 en lien avec les élus de la commune et de la Communauté de communes d'Yvetot Normandie. Il s'appuie sur des recherches en

archives, des recueils de témoignages oraux, et sur les collections et la documentation du Parc.

2.3.3.2 Inventaires croisés du patrimoine

Depuis 2013, la mission d'Inventaire croisé permet la réalisation d'inventaires des patrimoines des communes du Parc en prenant en compte le bâti mais également les aspects paysagers et mémoriels. Chaque année est lancée une nouvelle campagne au cours de laquelle les patrimoines identifiés comme remarquables sur le territoire font l'objet de nombreuses valorisations :

- Renseignement de fiches GERTRUDE pour l'inventaire nationale du patrimoine.
- Réunions avec les élus locaux pour la transmission des données patrimoniales et leur analyse en termes d'aide à la décision pour les questions d'aménagement et d'urbanisme (lien avec les missions urbanisme et architecture du Parc).
- Randonnées du patrimoine proposées aux habitants et touristes dans le cadre la programmation des « Rendez-vous du Parc » avec présentation d'objets de la collection en lien avec les sujets traités.
- Collecte de mémoire orale qui vient enrichir la base sonore du Parc.
- Édition d'un guide richement illustré et documenté sur l'histoire locale révélée par le travail d'inventaire. Plusieurs objets des collections sont présentés dans chaque édition.

2.3.4 Dispositifs d'éducation artistique et culturelle

Entre 2016 et 2017 deux projets expérimentaux d'éducation artistique et culturelle ont été menés pour valoriser la collection ethnographique du Parc :

« Trajectoires d'objets » en partenariat avec l'Éducation Nationale (DSDEN76) visait à faire connaître la collection ethnographique et plus précisément un corpus d'objets illustrant la vie quotidienne de la fin du XIX^{e} jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les objets se voulaient source de questionnements sur leur usage, leur histoire propre, leur lien avec le territoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Un artiste bédéiste accompagnait les élèves pour créer une bande dessinée mettant en scène un objet choisi. Une publication rassemblant l'ensemble des productions de 6 classes a été éditée par le Parc.

« Rencontre de la mémoire et de l'imaginaire » a été monté en partenariat avec le Pôle Image Normandie (dispositif Passeurs d'Images), l'association Contre champs et la DRAC Normandie (dispositif Culture-Santé/Handicap). Il s'adressait aux EHPAD et au public scolaire. À partir d'une présélection de 20 objets dont le Parc possède une photographie et des films du fonds Mémoire Audiovisuelle du Pôle Image, il était proposé aux personnes âgées de dévoiler l'usage de ces objets en faisant appel à leur mémoire, alors que les enfants cherchaient de leur côté à en deviner la fonction en faisant appel à leur imagination. Pour chaque objet, il a été réalisé deux films (d'une à deux minutes chacun), qui résonnent l'un avec l'autre et servent de point de rencontre entre enfants et personnes âgées.

Par la suite et dans la continuité de ces différents projets, a été signé en 2018 une convention triennale Culture Territoire Enfance et Jeunesse associant la DRAC Normandie, l'Éducation Nationale (Académie de Rouen, DSDEN76 et DSDEN27) et le Parc. Ce dispositif d'éducation au territoire permet à une dizaine de classes de travailler chaque année autour d'une thématique et de découvrir une discipline artistique. Un champ d'investigation pour lequel le Parc fournit de nombreuses ressources dont celles des collections ethnographiques. Ainsi en 2018/2019 sur le thème «Paysannerie d'hier, terre et cultures d'aujourd'hui» un artiste plasticien du son a créé des œuvres sonores à partir de sons produits par les objets. En 2019/2020 sur le thème « La chaumière, maison du futur ? » plusieurs objets ont été présentés aux classes pour expliquer comment les chaumières étaient construites, une artiste plasticienne a également réutilisé ces objets pour créer des œuvres (ce projet a été interrompu par la crise sanitaire). En 2020/2021 les objets ont été présentés dans le cadre du thème « L'eau, source d'imaginaires… » avec l'intervention de poètes.

2.3.5 Parcours « Je découvre mon Parc »

Les Parcours « Je découvre mon Parc » sont un appel à projet d'éducation au territoire qui permet chaque année à 40 enseignants de travailler sur les patrimoines locaux à travers une thématique de leur choix avec de nombreuses approches pédagogiques. Plus de 200 animations leurs sont proposées par un réseau d'une vingtaine d'acteurs locaux dont des musées, des associations… Un parcours comprend entre 2 et 6 animations. Selon les thèmes choisis, ces parcours peuvent faire l'objet d'une médiation autour d'objets de la collection. Par exemple un parcours orienté sur l'évolution des métiers d'hier à aujourd'hui ou sur la fabrication de jus de pomme pourra bénéficier de la découverte d'objets de la collection…Chaque année plusieurs classes bénéficient de ces présentations d'objets qui se font soit sur site à la Maison du Parc dans une salle dédiée soit au sein de l'école.

● ***Cf. annexe 14***
Outils créés dans le cadre des actions de médiation

2.3.6 Actions de médiation à la demande du public

Les collections peuvent faire l'objet de demandes de consultation et de médiations pour des projets sur commande. Il peut s'agir de demandes d'artistes pour un projet de création. Par exemple, le projet initié avec la galerie Duchamp à Yvetot dans le cadre de l'exposition organisée en 2017, « Agir dans son lieu », sur le thème de l'agriculture et de la représentation du monde rural. Deux artistes, Aurélie Ferruel et Florentine Guédon, avaient alors sollicité plusieurs visites des collections afin de nourrir leur travail de création en s'inspirant des objets de la collection muséale. Une installation intitulée « Culte » a été réalisée suite à ce projet. En 2020, le collectif Dans le Sens de Barge a également contacté le Parc dans le cadre du projet « Le silence des coquilles », projet artistique autour des sédiments de la Seine mené par deux artistes plasticiennes : Eloise Le Gallo et Julia Borderie. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif « Territoires ruraux, territoires de culture » porté par la DRAC Normandie.

S'il est toujours intéressant pour le Parc de faire découvrir les collections in situ, ces dernières ne sont cependant pas aménagées pour cet usage et ces demandes resteront ponctuelles.

2.3.7 Portails numériques

2.3.7.1 Le portail du Parc

L'acquisition du logiciel WebMuseo en 2014 comprenait la création d'un portail des collections accessible par tous sur Internet via un relais sur le site du Parc. La mise en ligne a bénéficié des différentes campagnes photographiques et d'efforts de documentation des objets. En 2015, plusieurs vitrines thématiques ont été créées sous la forme d'expositions virtuelles, présentant les objets emblématiques et donnant du sens à des ensembles d'objets regroupés par métiers. Des rubriques d'actualité informent le public de la vie quotidienne des objets et du musée. Le portail est en amélioration constante via des fiches documentaires établies grâce à l'étude et à la documentation des œuvres. De nouvelles expositions virtuelles seront créées afin de valoriser les fonds au fur et à mesure de leurs études plus approfondies.

2.3.7.2 Le portail régional de la Fabrique de patrimoines en Normandie

Le Parc est adhérent à la Fabrique de Patrimoines en Normandie et est investi dans les actions du Réseau des Musées de Normandie. Le Parc a souhaité s'engager dès novembre 2018 et les prémices du projet de portail en participant aux réunions proposées et en soumettant une sélection de notices afin d'effectuer les tests préalables à la mise en ligne de l'outil.

Ainsi, lors du lancement de ce portail, 14 notices d'objets appartenant au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ont été mises en ligne. Il s'agit de notices complètes et documentées incluant une photographie qualitative de l'objet. Ce travail sera poursuivi dans les années à venir.

2.3.7.3 Le portail national Joconde

473 notices ont été versées sur la base Joconde entre 2015 et 2020, accroissant, de fait, la visibilité numérique de la collection. Il s'agit également d'un objectif lié à l'appellation « Musée de France ». Ce travail devra être amplifié dans les années à venir.

Actions de médiation	Publics ciblés
Expositions (temporaires/itinérantes)	• Habitants • Scolaires • Touristes • EHPAD
Recherches sur le passé industriel : • Colloque • Exposition • Publication	• Chercheurs, spécialistes • Habitants • Grand Public
Inventaires croisés du Patrimoine : • Randonnées du Patrimoine • Guide Au fil des Patrimoines	• Habitants / touristes • Grand public
Dispositifs d'éducation artistique et culturelle **Parcours « Je découvre mon Parc »**	• Jeune Public • Scolaires
Portails numériques	• Grand public • Professionnels du patrimoine • Chercheurs

3 Perspectives 2021-2028 : l'Ethnothèque

Face aux problématiques soulevées jusqu'ici, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande s'est interrogé sur la manière de conjuguer ses spécificités et celles de ses collections avec les impératifs de l'appellation Musée de France à savoir : « conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche » (Art. L. 441-2.). Comment redonner aux objets leur place non seulement en tant que témoins de l'histoire mais aussi comme outils pour répondre aux défis de demain ? Comment garantir leur conservation pour les générations futures ? Comment les rendre accessibles au public sans lieu d'exposition permanente, sur un site qui n'est pas composé d'un seul lieu mais d'un vaste territoire ?

Les 12 000 objets des collections du Parc constituent un témoignage matériel de la vie dans les boucles de la Seine et au-delà au cours des XIXe et XXe siècles. Ils sont aussi le reflet de pratiques et savoir-faire traditionnels, datant principalement d'avant la Révolution Verte, patrimoine immatériel fragile dont les derniers témoins sont en train de disparaitre. Le recueil et la sauvegarde de cette mémoire paraissent donc d'autant plus importants et urgents.

De cette réflexion est né le concept original et expérimental d'Ethnothèque. Ce projet, incarné dans un bâtiment situé à la Maison du Parc mais également mis en œuvre dans une stratégie muséale, territoriale et partenariale, se donne pour objectif ambitieux de répondre aux 7 impératifs de l'appellation Musée de France. S'inspirant du modèle des bibliothèques ou des artothèques, l'Ethnothèque comprendra un lieu d'accueil du public permettant la consultation d'objets des collections et leur documentation scientifique. Elle portera également un projet de médiation à l'échelle du territoire avec une programmation exigeante d'actions de recherche, d'inventaires, de collecte et d'éducation. L'Ethnothèque s'inscrira pleinement dans les défis contemporains liés à la transition écologique en éclairant le passé pour offrir des clés de compréhension du présent et donner les moyens d'agir concrètement pour l'avenir. En tant que centre de ressources sur les gestes et savoir-faire liés au patrimoine matériel et immatériel du territoire, elle s'inscrira ainsi pleinement dans le projet politique du Parc naturel régional qui l'accueille et la gère.

3.1 UN NOUVEL OUTIL POUR LA CONSERVATION DE LA COLLECTION DU PARC

3.1.1 ACTION N°1 : générer un lieu physique pour l'Ethnothèque

Le projet d'Ethnothèque s'inscrit dans celui plus large de la rénovation du site de la Maison du Parc. Il s'agit d'une rénovation thermique et fonctionnelle visant à réduire l'empreinte carbone, mettre en valeur les bâtiments existants mais également à améliorer les conditions de travail des agents. Cela se traduira pour la collection ethnographique du Parc par l'agrandissement et l'isolation de la réserve de la Maison du Parc. Ce bâtiment sera entièrement repensé pour permettre une meilleure conservation des objets. Par ailleurs, il sera recouvert de panneaux stratifiés sérigraphiés avec des images des objets de la collection permettant de l'identifier immédiatement comme l'Ethnothèque, lieu de conservation mais aussi de consultation de la collection ethnographique du Parc. À cet effet, il sera doté d'un espace de consultation.

Pour assurer cette nouvelle mission, une salle adjacente à la réserve et permettant d'accueillir des visiteurs sur rendez-vous sera créée. Cet espace de 42 m² comprendra un espace de consultation des objets consistant en une large table permettant de les y déposer, de les observer, mesurer et prendre en photo. Un ordinateur connecté à Internet et la documentation, composée des ouvrages actuellement présents au centre de documentation du Parc et traitant des thématiques d'arts et traditions populaires, d'ethnologie, de muséologie ou de tout autre sujet intéressant la collection, y seront consultables et empruntables. L'originalité de l'Ethnothèque sera de permettre un accès privilégié aux collections, la rencontre directe avec l'objet, sans vitrine, n'étant que rarement possible. Toute personne intéressée par la consultation d'un objet de la collection pourra en faire la demande auprès de l'unité Ethnothèque. Il pourra s'agir d'une demande précise à partir du numéro d'inventaire d'un objet repéré en ligne via le portail des collections, ou plus large sur une thématique ou une technique particulière. Une sélection d'objets ainsi que la documentation correspondante pourront alors être proposées à la consultation. Celle-ci se fera sous le contrôle d'un agent de l'Unité Ethnothèque qui assurera la manipulation des objets et garantira leur bonne conservation.

Projet du bâtiment Ethnothèque avec décor sérigraphié

3.1.2 ACTION N°2 : deuxième campagne de récolement décennal

Suite à la première campagne de récolement décennal ayant permis d'observer l'intégralité de la collection et conformément à l'article L.451-2 du Code du Patrimoine, le Parc a défini un plan de récolement pour sa deuxième campagne. Ce document a été validé par les instances du Parc en juillet 2020 puis présenté à la commission scientifique régionale des collections des Musées de France en février 2021. Elle devrait s'achever en février 2023.

Le deuxième plan de récolement du Parc, détaillé en annexe 15, est, comme le précédent, organisé par espaces et porte sur les deux sites de réserve du Parc mais également sur les dépôts et prêts réalisés dans les autres établissements du territoire. Les objectifs de ce deuxième récolement sont :

- réintégrer les notices supprimées par erreur dans la base de données ;
- produire un inventaire à partir de la base de données WebMuseo et ainsi régulariser la situation de l'inventaire ;
- connaître l'état sanitaire des collections ;
- améliorer la couverture photographique des collections ;
- assainir la gestion des mouvements des œuvres ;
- programmer une campagne de marquage.

L'enregistrement des données est effectué avec le module récolement du logiciel de gestion des collections WebMuseo.
Le plan de récolement a fait l'objet d'un important investissement en matière de matériel de conditionnement.

Enfin, le document prend en compte les travaux de rénovation de la Maison du Parc nécessitant un déménagement temporaire des collections dans le bâtiment Bai. Ce deuxième récolement sera donc également l'occasion de mener à bien un important travail de reconditionnement afin de permettre une réduction des dégradations liées à l'entassement mais également de faciliter le travail de repérage des objets et leur dépoussiérage en respectant les normes de conservation préventive en usage. Ce travail permettra de revoir entièrement les conditions de rangement des objets et de prévenir et traiter les facteurs de dégradation insidieux, en particulier les micro-organismes.

En procédant ainsi, ce chantier doit garantir de meilleures conditions de conservation des collections pour les années à venir. Pour cela, d'importants moyens humains et financiers seront mobilisés. Une grande partie du plan de charge de la chargée des collections et du régisseur des collections sera consacrée au récolement.

● ***Cf. annexe 15***
Plan de récolement

3.1.3 ACTION N°3 : améliorer les conditions de conservation et de travail dans les réserves du Parc

3.1.3.1 La Maison du Parc

La réhabilitation complète du bâtiment des collections, dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la Maison du Parc, permettra d'en améliorer l'isolation, l'étanchéité mais également l'ergonomie.

L'isolation de ce nouveau bâtiment, grâce à un isolant biosourcé imputrescible, permettra à l'équipe de l'unité Ethnothèque d'avoir un meilleur contrôle des conditions climatiques à l'intérieur du bâtiment. Le suivi climatique de la réserve sera réalisé à l'aide des thermo-hygromètres Testo déjà en possession du Parc. Cette observation du nouveau bâtiment dans le temps permettra dans les années à venir d'identifier d'éventuels investissements nécessaires afin de stabiliser définitivement les conditions dans ces locaux.

Les mezzanines actuelles, accessibles uniquement par échelle et ne permettant pas la station debout seront supprimées au profit de réserves intégralement de plain-pied grâce à une extension du bâtiment.

Le Parc a bénéficié au cours de l'année 2020 du don d'un stock d'étagères et meubles de conservation de la part du Muséum d'histoire naturelle du Havre. En provenance initialement du Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, ce matériel d'une grande qualité, optimisera l'espace du nouveau bâtiment et donnera une meilleure lisibilité à la collection.

Le bâtiment bénéficiera également d'un espace de régie : un sas de 26 m² pour le stockage temporaire d'objets des expositions

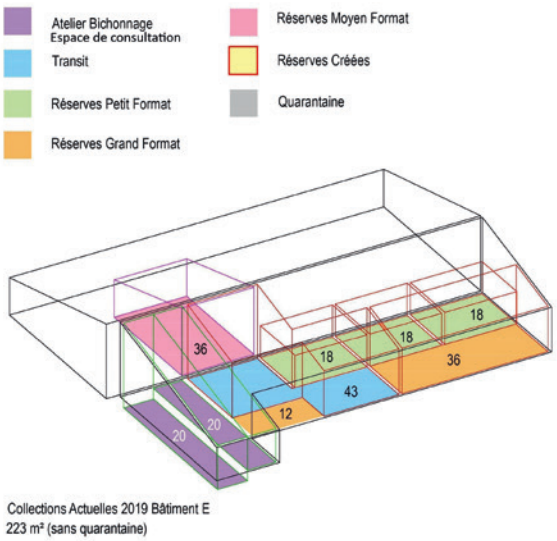

Collections Actuelles 2019 Bâtiment E
223 m² (sans quarantaine)

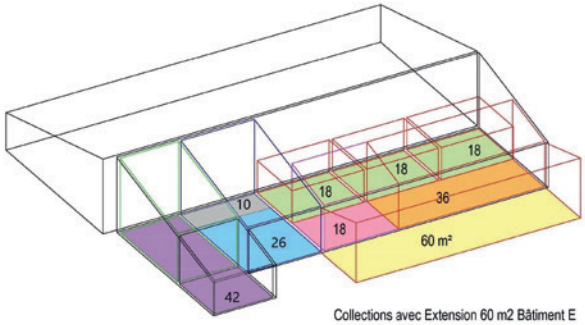

Collections avec Extension 60 m2 Bâtiment E
247 m² (Auvent 14 m²)

itinérantes en transit ainsi qu'un espace clos de 10 m² destiné aux objets en quarantaine. Cet espace, séparé du reste de la réserve préservera la collection des variations climatiques et de l'empoussièrement actuellement induits par l'ouverture de la porte. Afin de préserver le nouveau bâtiment des infestations en cours et de profiter de la rénovation pour assainir l'ensemble des objets présents à la Maison du Parc, une anoxie sera pratiquée sur l'ensemble des objets préalablement à leur réintégration au bâtiment. Le Parc étudie actuellement les possibilités d'anoxie dynamique.

Enfin, le nouveau bâtiment offrira la possibilité d'un espace d'entretien des collections. Situé dans l'espace consacré également à l'accueil des publics, cet espace de travail permettra le stockage du matériel de conservation préventive (mousses, papier et cartons neutres, matériel de nettoyage…). Cet atelier de bichonnage rendra la manipulation des objets plus aisée. Certaines actions pourront ainsi être menées en présence du public, sensibilisant ainsi à la conservation préventive des objets. Pour celles nécessitant l'absence de public il sera possible d'isoler l'agent du reste de la pièce par une cloison coulissante.

● ***Cf. annexe 16***
Plan du bâtiment Ethnothèque actuel et futur

3.1.3.2 La réserve externalisée Bai

Toujours dans l'optique d'améliorer les conditions de conservation des collections, un plan d'investissement est prévu pour les années à venir dans la réserve externalisée Bai.

En 2020, le cloisonnement des espaces, créant un sas d'entrée et séparant les collections du matériel dédié aux expositions itinérantes, a déjà permis de limiter l'entrée de poussières lors de l'ouverture de la porte principale du bâtiment. L'installation d'une porte sectionnelle permet l'isolation totale des collections des autres espaces de travail. Les racks muséaux, en provenance du Muséum du Havre, améliorent quant à eux le stockage de façon significative, en évitant que les objets soient directement au contact du sol, et offrent la possibilité d'une nouvelle organisation des espaces par thématique pour une meilleure lisibilité des collections.

Le bâtiment étant particulièrement sensible aux variations climatiques, une attention particulière sera consacrée à l'amélioration de son isolation. Cette réflexion sur la rénovation des réserves sera menée avec le soutien du C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France) qui apportera son expertise en matière de conservation préventive et de bonnes pratiques. Une visite sur site est prévue en septembre 2021. Une auto-évaluation via l'outil OSCAR (outil de suivi de la conservation des archives et de la recherche) sera également entreprise afin de faire un état des lieux et de mettre en évidence les axes d'améliorations.

Travaux à prévoir pour l'amélioration du bâtiment Bai :

Travaux prévus	Amélioration induite
Peinture des nouvelles cloisons	Limitation de l'empoussièrement
Mise aux normes électriques Passage en éclairage LED Installation d'allumages différenciés	Limitation des rayonnements ultraviolets et infrarouge Éclairage limité à la zone de travail des agents
Réfection des gouttières Mise en place de caniveaux Remplacement des bâches Talutage	Protection du bâtiment contre l'humidité
Occultation des fenêtres en polycarbonate (film occultant ou système de rideaux)	Limitation de la lumière naturelle
Fermeture des ouvertures encore présentes sous les panneaux de polycarbonate Reprise des maçonneries	Meilleure isolation du bâtiment Limitation des variations de température et d'hygrométrie
Installation d'un système de ventilation	Meilleur contrôle des conditions climatiques
Aménagement d'un atelier et d'un espace de quarantaine	Amélioration des conditions de travail Prévention des risques de dégradation des objets

Dans un souci de cohérence avec les objectifs de l'Ethnothèque de s'inscrire au cœur des défis contemporains en lien avec la transition écologique, un travail sera mené pour que les matériaux utilisés soient autant que possible locaux et biosourcés.

3.2 UN CENTRE DE RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMATÉRIELLES SUR LE GESTE ET LE SAVOIR-FAIRE

3.2.1 ACTION N°1 : répondre à un besoin du territoire dans le contexte de la transition écologique

Le changement climatique, la raréfaction des énergies fossiles et la nécessité de réduire notre impact sur l'environnement amènent à s'intéresser à de nouveaux moyens de produire et de consommer. Les acteurs économiques du territoire à la recherche d'informations sur des savoir-faire traditionnels peu énergivores ou liés à des productions locales prennent régulièrement contact avec le Parc.

La collection étant centrée sur les objets de la vie rurale du XIXe au milieu du XXe siècle, nombre d'entre eux sont en lien avec une économie non carbonée, tels de nombreux outils agricoles ou des objets liés aux métiers et artisanats traditionnels. Ils permettent donc de se documenter sur des gestes et savoir-faire pour s'en inspirer ou inventer de nouveaux modes de production adaptés à la transition énergétique. L'un des objectifs de l'Ethnothèque est de répondre à cette demande d'acteurs du territoire en mettant à leur disposition les ressources liées aux gestes et savoir-faire représentés au sein des collections du Parc par les objets et leur documentation.

Pour être au plus près des attentes du territoire un groupe de travail composé d'élus, de scientifiques, de professionnels du patrimoine et d'acteurs économiques actifs dans des projets de transition écologique a été constitué. Ce groupe de travail sera amené à évoluer dans le temps, mais dans un premier temps il a déjà permis d'enrichir le projet et de le penser de façon collective.

● ***Cf. annexe 17***
Membres du groupe de travail Ethnothèque

3.2.2 ACTION N°2 : encourager une meilleure connaissance de la collection du Parc

3.2.2.1 Le programme de recherche sur le passé industriel du territoire

Après une première phase sur le secteur de Duclair à Caudebec-en-Caux, puis une deuxième phase toujours en cours sur le territoire d'Yvetot, la troisième et dernière phase concernera la commune de Pont-Audemer. Elle sera lancée en 2021-2022 avec l'accueil d'un nouveau stagiaire de Master, en partenariat avec le monde universitaire. Ce travail se fera en étroite collaboration avec la Ville de Pont-Audemer et la Fabrique de Patrimoines en Normandie qui lancent un programme de collecte de mémoire autour de l'industrie à Pont-Audemer.

La recherche menée grâce à ce programme sur le passé industriel a le double avantage de renseigner des objets présents dans les collections mais également de prendre en compte un contexte historique plus global dans lequel s'inséraient les pratiques liées à ces objets. Enfin, cette recherche impliquant la rencontre de témoins de l'histoire industrielle du territoire permet l'identification d'objets pouvant faire l'objet d'une acquisition. Ces connaissances et documentations font et feront l'objet de valorisations, comme cela a déjà eu lieu par le passé (colloques, publications, expositions itinérantes…).

3.2.2.2 Faire le lien avec le travail d'Inventaires croisés du patrimoine

Afin de décloisonner les actions de connaissance du territoire et de conservation des collections, des liens plus importants seront établis entre le travail d'Inventaires croisés du patrimoine et les collections. L'acquisition de connaissances sur le territoire permet d'améliorer la compréhension des objets des collections. Les collectes de mémoire orale réalisées à l'occasion des Inventaires croisés viennent également enrichir les fonds de l'Ethnothèque en documentant la collection. Les recherches sur le terrain peuvent aussi amener à identifier des objets et documents susceptibles d'intégrer la collection en venant ainsi compléter une thématique ou renseigner un sujet représentatif du territoire et non encore représenté. À partir de 2021, une refonte de la mission d'Inventaire croisé permet de prendre en compte des entités territoriales plus larges et cohérentes. En effet les campagnes seront désormais menées de façon trisannuelle et autour d'une thématique. La restitution de ce travail se fera alors à l'issue de ces trois ans et non plus chaque année. De nouvelles formes de valorisation pourront donc être envisagées à la place de la publication annuelle comme des ateliers ou des expositions itinérantes. Les thématiques identifiées comme axes de travail pour l'Inventaire croisé constitueront donc également des sujets privilégiés pour l'Ethnothèque.

3.2.2.3 Se connecter à des programmes de recherche-action avec des acteurs universitaires, économiques et culturels

Pour contribuer à l'acquisition de connaissances autour de la collection et des gestes et savoir-faire qui y sont représentés, l'Ethnothèque intégrera des programmes de recherche-action initiés par les acteurs du territoire. Ces programmes de recherche-action, permettant à la fois l'acquisition de connaissances scientifiques en parallèle d'actions concrètes sur le terrain, offriront un véritable ancrage territorial à l'Ethnothèque et replaceront les objets dans le présent. Plusieurs groupes de travail déjà en place sont susceptibles d'intéresser l'Ethnothèque tels que le projet « Matériaux biosourcés en Normandie » mené par le C.A.U.E. 76, la Maison de l'Architecture, l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction), UniLaSalle (pôle d'enseignement supérieur) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie. L'organisation de conférences sera aussi l'occasion de restituer les conclusions de ces groupes de travail.

3.2.3 ACTION N°3 : réorganiser le centre de documentation

Le fonds documentaire se compose d'environ 4 000 ouvrages (littérature grise ou documents primaires, dossiers documentaires liés au territoire, ouvrages techniques à destination des agents, ouvrages sur l'histoire du territoire, fonds patrimonial, revues, diapositives).

Le projet de réhabilitation de la Maison du Parc implique un déménagement du fonds documentaire. Une partie de ce fonds en lien avec les collections (ouvrages sur l'histoire et les techniques du territoire, fonds patrimonial…) rejoindra le nouveau bâtiment de l'Ethnothèque.

Concernant la documentation qui n'a pas de lien direct avec l'Ethnothèque (littérature grise, revues, ouvrages techniques), elle restera accessible aux agents dans les locaux de la Maison du Parc après les travaux de réhabilitation du bâtiment.

En 2021, la mission de réorganisation du centre de documentation a été confiée à la chargée des collections. Cette mission d'une journée hebdomadaire consiste dans un premier temps à faire un état des lieux du centre de documentation pour préparer au mieux le déménagement.

Une réflexion est également menée pour remplacer le logiciel actuel de gestion de la base par un module de Webmuseo, notre logiciel de gestion des collections. Ce changement permettrait de simplifier la gestion de ces bases de données en n'utilisant plus qu'un seul logiciel. De plus les liens entre la collection et la documentation seraient facilités puisqu'une recherche sur une thématique ou un objet des collections à partir du logiciel Webmuseo ferait apparaitre à la fois les objets et toute la documentation du Parc correspondante.

Ainsi la réorganisation du centre de documentation contribuera à faire de l'Ethnothèque un véritable centre de ressources où il sera possible dans un même lieu de consulter des objets de la collection ethnographique du Parc ainsi que leur documentation.

3.2.4 ACTION N°4 : poursuivre une politique d'acquisition raisonnée

Le manque d'espace en réserve déjà souligné dans les chapitres précédents nous amène aujourd'hui à limiter les acquisitions afin de garantir de meilleures conditions de conservation aux objets déjà présents dans les collections. Les acquisitions se poursuivront cependant en suivant les thématiques identifiées lors des Inventaires croisés du Patrimoine. Le programme de recherche sur le patrimoine industriel du territoire sera également un moyen de repérer des objets pertinents pour l'enrichissement des collections. Par ailleurs, les ateliers de l'Ethnothèque (cf. chapitre 3.3.1) seront l'occasion de collectes matérielles et immatérielles autour des gestes et savoir-faire qui constitueront l'axe privilégié des nouvelles acquisitions du musée. Ces acquisitions permettront de continuer à documenter l'évolution des gestes et savoir-faire du territoire en incluant le temps présent. Enfin l'Ethnothèque restera à l'écoute des opportunités d'acquisitions en lien avec le territoire et en tenant compte de la grille d'aide à la décision mise en place (cf. chapitre 2.2.2.4).

3.2.5 ACTION N°5 : prendre en compte et développer les collections de témoignages oraux et le patrimoine immatériel

La collection du Parc étant essentiellement centrée sur les savoir-faire et l'artisanat du monde rural, la dimension matérielle des objets est indissociable de leur part immatérielle. En effet derrière l'objet est sous-entendu tout le processus qui a permis sa fabrication mais également les gestes et savoir-faire liés à son utilisation. La collecte de témoignages immatériels par le biais d'enregistrements audios et vidéos documentant les objets et leur contexte historique d'utilisation est donc primordiale. Le Parc possède déjà au sein de sa sonothèque des cassettes audio et bandes magnétiques, en partie numérisées, issues de précédentes collectes de témoignages. Un travail important de classement et d'analyse de ces enregistrements a été mené. Pour autant, il est nécessaire de continuer ces efforts afin de parvenir à un traitement de l'intégralité des enregistrements.

Le développement des collections de témoignages oraux est également un enjeu fort pour le projet d'Ethnothèque. De nouvelles collectes viendront enrichir la documentation autour des collections contribuant à une meilleure connaissance des objets et de leur utilisation. Ces témoignages pourront être consultés par le public au sein de l'Ethnothèque en parallèle de la consultation d'un objet ou directement sur le site internet du Parc via une page dédiée grâce au logiciel de gestion Webmuséo. Ils pourront également être intégrés aux expositions itinérantes grâce à des dispositifs sonores pour en enrichir le propos.

L'identification de témoins pouvant renseigner les collections ou partager leurs connaissances autour d'un savoir-faire ou de l'histoire du territoire est fréquente lors des campagnes d'Inventaires croisés du patrimoine. Des collectes de mémoire sont également menées dans le cadre du programme de recherche sur le passé industriel du territoire. Enfin les ateliers de l'Ethnothèque, que nous détaillerons plus loin, devront aussi être l'occasion de collectes autour d'un savoir-faire.

Pour être en adéquation avec les objectifs du Parc en matière de transition écologique mais aussi en lien avec la composition des collections (objets liés à la production agricole, l'artisanat et la vie domestique avant la Révolution Verte) l'axe principal de collecte sera le geste et le savoir-faire répondant à des besoins actuels de recherche sur des méthodes de production peu énergivores.

Pour être en mesure de mener ces actions de collectages une formation sera organisée dès le début de l'année 2022 avec l'association La Loure. Cette association est spécialisée dans les musiques et traditions orales de Normandie. Elle propose une formation théorique et pratique à la conduite de l'enquête orale à travers ses enjeux, ses problématiques, sa méthodologie, le cadre légal de l'enquête et les pistes de valorisation. Elle concernera les agents de l'unité Ethnothèque, la chargée de mission Inventaires croisés et le stagiaire en charge de l'étude sur le passé industriel.

Ainsi la meilleure prise en compte et le développement de la collection de témoignages oraux permettront à l'Ethnothèque de renforcer son rôle de centre de ressources matérielles et immatérielles sur le geste et le savoir-faire.

3.3 LE TERRITOIRE DU PARC COMME ESPACE DE MÉDIATION

La transmission est un élément fondamental dans tout projet de musée. L'Ethnothèque n'étant pas seulement un lieu physique mais un projet de territoire. Les actions de médiation doivent pouvoir se diffuser sur l'ensemble du territoire du Parc en allant à la rencontre des habitants et des autres structures muséales en place. Pour cela plusieurs actions de médiation seront proposées aux publics.

Comme nous l'avons vu précédemment, le Parc dispose de multiples possibilités de médiation. Il peut s'appuyer non seulement sur l'Unité Éducation au Territoire composée d'animateurs formés aux techniques pédagogiques notamment pour la création d'ateliers à destination des scolaires, mais aussi sur les autres pôles avec des spécialistes de domaines variés de la transition écologique. L'objectif est qu'à l'avenir, toutes les compétences du Parc puissent être mobilisées pour des actions de médiation autour de la collection. Le service des publics se développe ainsi dans sa spécificité « Parc » en faisant intervenir tous les agents.

3.3.1 ACTION N°1 : créer des espaces de rencontre autour de la collection : les Ateliers de l'Ethnothèque

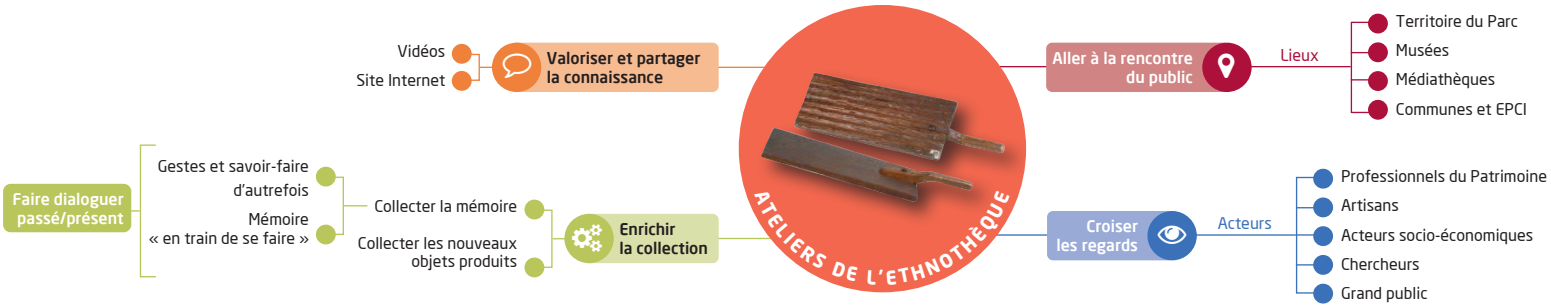

De nouvelles façons de travailler en transversalité ont déjà été engagées. En 2020, le Parc a validé la mise en place d'une nouvelle politique culturelle. Celle-ci s'incarne dans une programmation de « Rendez-vous du Parc » construite en transversalité avec des agents issus de tous les pôles. Il s'agit de donner plus de cohérence aux actions menées et d'impulser de nouvelles formes de médiations participatives. Elle répondra également chaque année à un thème illustrant le slogan des Parcs « Une autre vie s'invente ici ! ». Le thème retenu pour la première saison 2021/2022 est « Évasion Locale ». Ces Rendez-vous seront organisés sur tout le territoire du parc, principalement chez des porteurs de projets impliqués dans la transition écologique et supposeront une implication forte des participants, par exemple au travers d'ateliers. En parallèle de cette programation, une résidence d'artiste se verra confier la mise en récit de ces moments de vie pour relater les paroles échangées, les expériences vécues et créer de la mémoire, faire connaître et valoriser ces expériences de territoire en transition.

Au sein de cette programmation enrichie, l'Ethnothèque jouera un rôle central afin de recréer du lien entre les habitants et leur patrimoine en proposant des « Ateliers de l'Ethnothèque ». Ils mêleront à la fois médiation autour des objets de la collection et partage de savoir-faire grâce à des ateliers pratiques. Les objets issus de la collection, représentatifs d'un savoir-faire seront présentés, ils pourront le cas échéant être confrontés à leurs équivalents actuels. Un atelier d'initiation à ce savoir-faire sera ensuite proposé par un artisan spécialisé. Ce type d'atelier permet de sensibliser le visiteur par la pratique, il n'est plus simplement spectateur mais devient un véritable acteur, mieux à même de s'approprier ce patrimoine. Les « Ateliers de l'Ethnothèque » contribueront aussi à la documentation de la collection car ils seront l'occasion de collecte de mémoire autour des savoir-faire. Par exemple un atelier de l'Ethnothèque sur la vannerie pourra réunir plusieurs vanniers permettant de confronter leurs pratiques et de recueillir des témoignages pour garder la mémoire des gestes anciens et actuels, tout en présentant les panniers et outils de vanniers présents dans les collections du Parc. Des chercheurs seront associés à ces ateliers pour présenter l'actualité de la recherche dans ce domaine. Pour garder la trace de ces ateliers, des vidéos seront produites et mises en ligne sur le site Internet du Parc permettant un accès illimité et accessible à tous. Les ateliers de l'Ethnothèque seront l'expression d'un patrimoine vivant et en train de se faire, faisant entrer en résonnance les objets d'autrefois avec les pratiques actuelles. D'autres thèmatiques autour de l'agriculture, de l'écoconstruction, de l'énergie ou d'artisanats représentés dans les collections seront aussi proposées. Ce type d'animation praticipera à l'objectif de faire de l'Ethnothèque un outil pour penser le futur.

Afin de compléter le rôle de centre de ressources et être identifié comme tel par les acteurs économiques du territoire, l'Ethnothèque proposera également l'accueil de formations en lien avec les thèmes de la collection. Ces formations ouvertes à tous seront également proposées aux professionnels. Par exemple des agriculteurs désireux de se former à la traction animale pourraient suivre une formation organisée par l'Ethnothèque mettant en parallèle les outils anciens présents dans les collections et les techniques actuelles dans ce domaine. Les besoins en formations seront identifiés par les chargés de missions des différents pôles du Parc, en lien direct avec les acteurs locaux. Le Pôle Transition Économique travaillant plus particulièrement à l'accompagnement d'acteurs pour la relocalisation de filières et le développement de l'utilisation de matériaux locaux, notamment dans l'habitat, pourra s'appuyer sur les connaissances disponibles au sein de l'Ethnothèque. Celle-ci pourra apporter des réponses sur la manière dont ces ressources étaient utilisées autrefois, avec quels outils et quels gestes, et ainsi aider à les adapter à nos besoins d'aujourd'hui et demain.

3.3.2 ACTION N°2 : créer des mutualisations et des synergies avec les musées du territoire

L'Ethnothèque à travers ses collections doit venir compléter les propos des autres musées grâce à une approche sous l'angle spécifique du geste et des savoir-faire et en résonnance avec la transition écologique portée par le Parc. De nombreux liens existent avec les musées présents sur le territoire du Parc et au-delà par l'implication au sein du Réseau des Musées de Normandie et les dépôts déjà présentés précédemment. Ces collaborations peuvent également prendre la forme d'actions communes en matière de médiation. Ainsi dans le cadre de l'exposition « Toutes voiles vers Quillebeuf », présentée par MuséoSeine depuis juin 2021 et pour laquelle plusieurs objets de la collection du Parc ont été prêtés, une visite de la Réserve naturelle du Marais Vernier a été programmée par sa Conservatrice, agent du PNR. L'expertise des thématiciens du PNR peut ainsi rayonner également sur les autres musées. D'autres partenariats de ce type seront envisagés, notamment avec la Réunion des Musées Métropolitains de Rouen où de nombreuses synergies existent avec les différentes actions du Parc sur les thèmes de l'histoire du paysage, de la faune et de la flore. Le projet de musée du textile de Bolbec sera aussi l'occasion de nombreux liens avec les objets présents dans les collections du Parc. Des actions de médiation sur les sites des musées ou des expositions communes seront proposées en fonction de la programmation des différents sites de la région afin d'enrichir les propos de l'Ethnothèque et des autres musées.

3.3.3 ACTION N°3 : dynamiser et développer les expositions itinérantes

Les expositions présentes au catalogue des expositions itinérantes traitent de sujets touchant aux différentes missions du Parc, dont celle de valorisation du patrimoine culturel. Ces expositions sont constituées de panneaux et objets de la collection accompagnés de cartels mais sont également scénographiées et pour certaines comprennent des manipulations et dispositifs ludiques.

Il répond à l'exigence de présentation aux publics des collections Musée de France autant qu'à l'encouragement aux pratiques hors les murs par le Ministère de la Culture. De plus il est un élément important du projet d'Ethnothèque puisqu'il en constitue, en quelque sorte, une salle d'exposition. En effet, en se déplaçant sur tout le territoire, les expositions itinérantes offrent la possibilité d'amener des objets des collections au plus près des habitants. Les expositions étant modulables elles peuvent s'adapter à une multitude de lieux culturels (centres culturels, salles de spectacles, d'expositions, médiathèques, bibliothèques…) ou non (mairies, office de tourisme, salle des fêtes, établissements scolaires, entreprises, EHPAD …).

Ainsi ce ne sont plus les visiteurs qui viennent au musée en un seul lieu identifié comme tel mais le musée qui va à la rencontre des visiteurs dans les lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter et sur tout le territoire du Parc. Cela permet de toucher de nouveaux publics qui ne se seraient pas déplacés pour visiter un musée.

● ***Cf. annexe 18***
Calendrier des prêts 2018-2021

En 2020, une nouvelle exposition a été créée. Intitulée *Vivre au fil des boucles de le Seine*, elle se veut une clé d'entrée dans la collection pour découvrir la variété des thèmes qu'elle aborde. Elle permet également de sensibiliser à la conservation préventive des objets et à la régie des collections grâce à sa scénographie. Les objets sont présentés dans des vitrines imitant des caisses de transport et posés sur des mousses de conservation comme ils pourraient l'être en réserves. Elle est proposée sur le territoire depuis mi-2021 et constitue l'exposition inaugurale du projet Ethnothèque. Un nouvel outil d'aide à la planification des prêts a été établi sous la forme d'une fiche de demande d'emprunt. Il permet d'établir un calendrier en ayant une bonne connaissance du cadre dans lequel se tiendra l'exposition. Une attention particulière sera portée à la sécurité et la conservation préventive des objets présentés. Pour garantir la bonne conservation des collections une visite préalable du lieu d'exposition sera réalisée par la chargée des collections qui indiquera ses recommandations techniques pour l'installation des objets dans les meilleures conditions. L'installation quant à elle sera effectuée par le régisseur des collections.

● ***Cf. annexe 19***
Convention type de mise à disposition des expositions itinérantes

Afin de continuer à enrichir et renouveler le catalogue des expositions itinérantes, de nouvelles créations ou rénovations d'expositions seront proposées régulièrement. Elles pourront notamment être en lien avec le thème de la politique culturelle du Parc, les axes de recherche des Inventaires croisés du patrimoine ou les recherches sur le passé industriel du territoire, créant ainsi des liens avec différentes actions portées par le Parc. Un travail de développement du réseau des partenaires sera également mené afin d'accroitre encore les possibilités de présentations de ces expositions sur tout le territoire.

● ***Cf. annexe 20***
Fiche de demande d'emprunt

3.3.4 ACTION N°4 : proposer un espace de présentation des collections à la Maison du Parc

L'essentiel des actions de médiation se déroulera sur le territoire du Parc. Il sera néanmoins possible pour les visiteurs d'avoir un accès aux collections sur le site de la Maison du Parc en plus de l'espace de consultation de l'Ethnothèque. Dans le cadre du projet de rénovation de la Maison du Parc, il est prévu d'intégrer un espace de vitrines à l'accueil touristique et administratif. Cet espace sera situé dans la zone d'accueil du public face au comptoir d'accueil et dans le couloir d'accès aux nouvelles salles de réunion. Il sera accessible sur les horaires d'ouverture de la Maison du Parc, avec un accueil le week-end en période estivale, ou lors de la mise à disposition des salles de réunion pour des associations ou collectivités. Il sera constitué de deux vitrines (90 cm et 3 m de largeur) intégrées au bâtiment et d'une borne interactive donnant accès à du contenu supplémentaire à propos des objets présentés en vitrine (portail Webmuseo, films des ateliers de l'Ethnothèque, …). Les collections tourneront en fonction du thème annuel de la programmation culturelle ou des actualités du Parc en lien avec les autres pôles contribuant ainsi à la transversalité des actions autour de la collection. Ces vitrines seront une porte d'entrée vers l'Ethnothèque et sa collection permettant de les faire connaitre et de sensibiliser les publics fréquentant la Maison du Parc.

● ***Cf. annexe 21***
Plan du bâtiment administratif

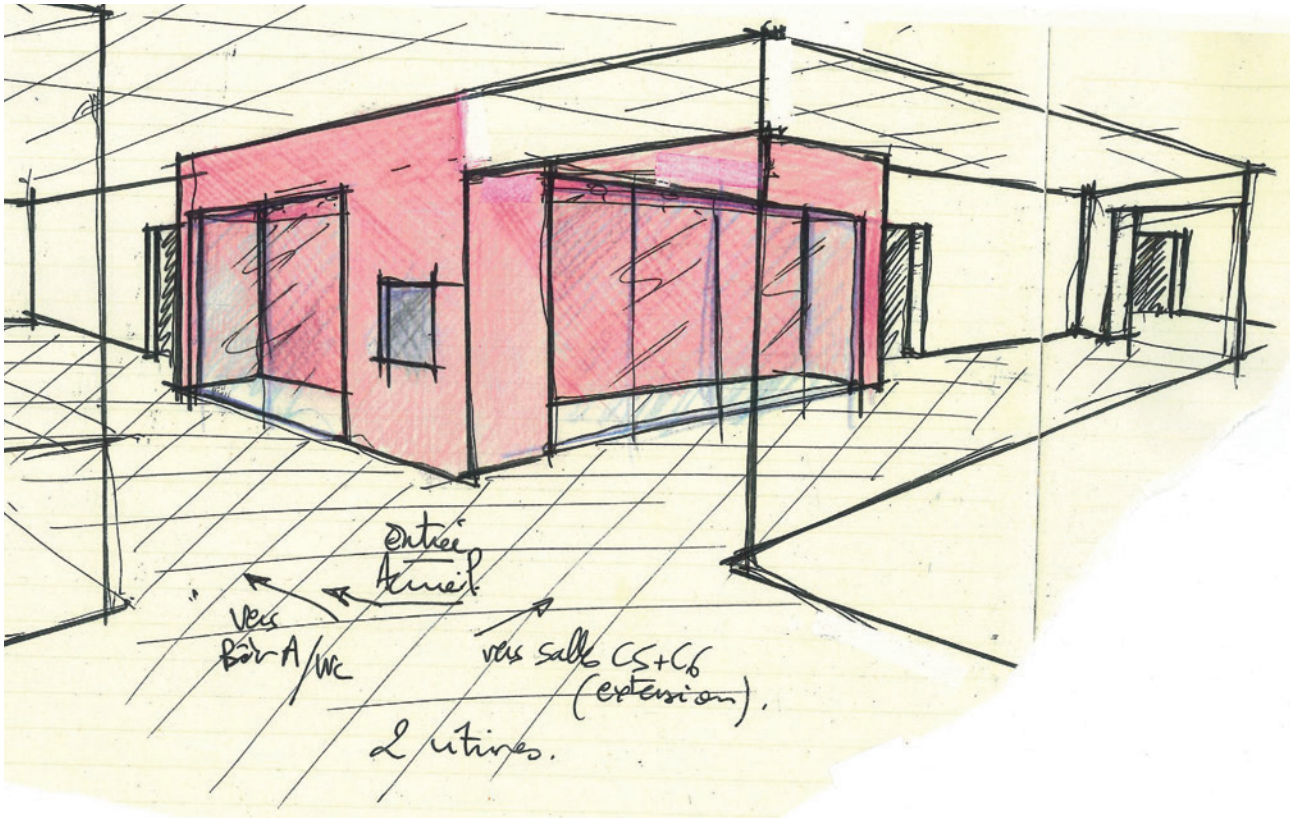

Croquis de l'implantation des vitrines à l'accueil de la Maison du Parc

3.3.5 ACTION N°5 : développer les actions de médiation et d'éducation en direction du public scolarisé

Le travail de médiation et d'éducation déjà engagé dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle et des parcours « Je découvre mon Parc » (cf. paragraphes 2.3.4 et 2.3.5) va perdurer et s'amplifier avec le projet d'Ethnothèque, notamment en ce qui concerne l'appel à projet des parcours Je découvre mon Parc. Un temps de travail sera prévu chaque année entre l'unité Education au territoire et l'unité Ethnothèque pour définir, selon les projets présentés, les classes qui pourraient avoir un intérêt à bénéficier d'une présentation des objets et des sources sonores de l'Ethnothèque. Une proposition en ce sens sera faite aux enseignants concernés avec l'objectif de faire connaître l'Ethnothèque aux habitants. Ces interventions seront planifiées dans les écoles et feront l'objet d'un travail préparatoire entre les deux unités pour assurer à la fois les questions de conservation préventive (utilisation des objets de la pédagothèque en priorité, manipulations sécurisées par la chargée des collections…) et d'éducation au territoire. L'accueil de classes sur le site de la Maison du Parc sera également possible grâce à la création d'une nouvelle salle de réunion, dans le cadre des travaux de réhabilitation du site, qui pourra être transformée en salle de médiation en fonction des besoins. Cette salle pouvant accueillir une classe ou un groupe à proximité des espaces de réserves permettra de garantir la sécurité des objets et d'accroitre les possibilités de médiation. Dans ce domaine, le récolement et la création d'un lieu de consultation qui associe l'objet à sa base documentaire seront un énorme bénéfice pour améliorer l'éducation des publics (scolaire et autre) à la connaissance des objets et de leurs usages.

Le renouvellement des expositions itinérantes, avec la volonté de rendre les élus des communes du Parc moteurs dans l'installation et l'animation de ces expositions sur leur territoire, verra également le public scolaire plus investi sur ces questions. Pour exemple l'exposition inaugurale de l'Ethnothèque déjà réservée par une dizaine de communes en 2021 sera présentée aux écoles de ces communes à la demande des élus. Ce portage politique fort est un nouveau levier important pour l'Ethnothèque. La convention de prêt cadre cette volonté d'assurer des temps de médiation et d'éducation durant les périodes de prêt. Chaque exposition sera doté d'un questionnaire réalisé par l'unité Éducation au territoire pour faciliter son animation

Petit à petit cette politique volontariste va accroitre le nombre de demandes individuelles venant d'enseignants avertis et connaisseurs de l'Ethnothèque. Dans ces cas précis, c'est l'unité Education au Territoire qui assurera les premières prises de contact comme elle le fait avec tous les publics scolaires du Parc, la médiation sera ensuite pensée et exécutée en étroite collaboration entre les deux unités. Cette médiation originale aura pour intérêt de lier fortement connaissance et conservation des objets du musée.

3.3.6 ACTION N°6 : augmenter la diffusion numérique des collections

La diffusion numérique des collections constitue un enjeu extrêmement actuel pour les structures propriétaires d'une collection relevant de l'appellation Musée de France. Elle offre la possibilité de s'affranchir des contraintes de temps et d'espace en donnant accès à la collection sur le plan national et international. Celle-ci est d'autant plus importante pour le Parc qui ne dispose pas d'un lieu physique d'exposition permanent. Trois portails permettent actuellement la consultation d'objets de la collection du Parc.

3.3.6.1 Le portail du Parc

Comme évoqué dans la partie 2, la collection est directement accessible en ligne via le site internet du Parc grâce au logiciel de gestion WebMuseo. Il constitue la première vitrine des collections pour le visiteur qui peut y repérer des objets et accéder aux photographies et notices correspondantes.

La seconde campagne de récolement sera l'occasion de poursuivre l'enrichissement de ce portail grâce à la mise à jour des notices et l'ajout des photographies manquantes. Une candidature au programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels est en cours pour le financement des campagnes photographiques. Par ailleurs un travail de documentation sera mené pour améliorer les notices d'œuvres notamment en ce qui concerne l'origine des objets.

La refonte du site internet du Parc est prévue pour 2022. Elle permettra un accès facilité à la base de données via une page dédiée à l'Ethnothèque. Une page sera consacrée aux enregistrements sonores permettant un accès pour tous en ligne. Il sera également possible de consulter les vidéos réalisées lors des ateliers de l'Ethnothèque ainsi que les expositions itinérantes. Une candidature au programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels est en cours pour cela.

3.3.6.2 Le portail régional du Réseau des musées de Normandie

En 2021, l'unité Ethnothèque s'est engagée dans un programme de numérisation et de valorisation des collections des musées de Normandie mené par la Fabrique de patrimoines en Normandie en réponse à une sollicitation de la DRAC. Ce projet consiste en la diffusion auprès du grand public de reproductions numériques de haute qualité d'œuvres et objets des collections des musées de Normandie via deux interfaces :

- Une « collection numérique » intégrée au musée numérique des Micro-Folies de La Villette (la commune de Pont-Audemer, ville porte du PNR, vient d'accueillir un de ces dispositifs). La collection des musées normands comportera entre 300 et 400 œuvres numérisées.
- Des galeries thématiques communes créées sur le site des collections des musées de Normandie.

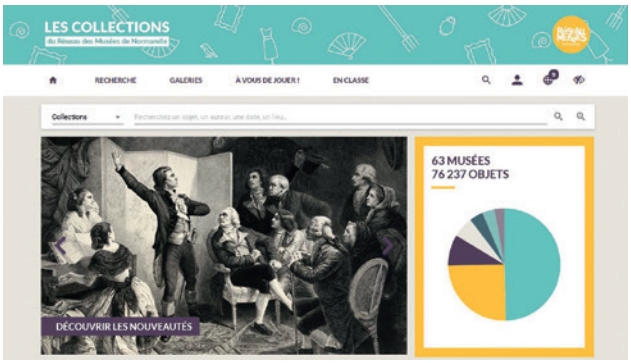

Capture d'écran du portail régional du Réseau des musées de Normandie : https://collections.musees-normandie.fr

Les objectifs sont de favoriser la découverte et la connaissance des collections des musées de Normandie par les publics, grâce à la création de reproductions numériques de bonne qualité, leur mise à disposition et leur intégration dans une démarche de médiation. Le site des collections des musées de Normandie offre des usages numériques innovants : commentaire de chaque notice d'objet, création de compte personnel pour la sauvegarde de listes de notices, outil de visualisation et de retouche des images, jeux à partir des collections, rubrique « en classe » ...

Le projet s'échelonne en différentes phases (conception, diagnostic et collecte, numérisation et rédaction, intégration et publication) jusqu'en septembre 2022. Pour la micro-folie, 9 objets seront proposés pour représenter la collection ethnographique du Parc. Pour les galeries thématiques, quatre thèmes ont été retenus : enfance et jeu, habits du quotidien habits de lumière, guerre et nature. Ces thèmes seront encore précisés dans les semaines à venir au sein des groupes de travail mis en place avec les autres musées participant au projet. Nous nous engagerons plus particulièrement dans le thème consacré à l'habillement, les autres thématiques correspondant moins aux collections du Parc.

3.3.6.3 Le portail national Joconde

La publication des notices sur la base de données nationale Joconde participe également à la visibilité de la collection ethnographique du Parc. Les exports se poursuivront dans les années à venir et des liens seront fait entre les différentes plateformes (portail du Parc et portail régional) afin de favoriser la multi-diffusion souhaitée par le Ministère.

3.3.7 ACTION N°7 : acter le changement de nom du musée

Pour une meilleure identification de la collection, un nouveau nom sera proposé pour dénommer la collection permanente. Pour être davantage en cohérence avec les perspectives proposées au sein de ce nouveau projet scientifique et culturel et mieux identifier le nouveau lieu de conservation et consultation de la collection, le nouveau nom «Ethnothèque, Musée des Boucles de la Seine Normande» désignant le musée du Parc sera proposé au comité syndical, puis au Service des Musées de France. Il remplacera l'ancienne dénomination : Écomusée de la basse Seine. Il permettra d'être en adéquation avec la situation actuelle des collections et d'affirmer le Parc en tant que propriétaire. L'Ethnothèque sera alors immédiatement identifiable à travers les objets de sa collection proposés sur les différents portails et lors des diverses actions de médiation.

Conclusion

Le nouveau musée du Parc renoue ainsi avec la définition évolutive de l'écomusée donnée par Georges-Henri Rivière, en étant à la fois « laboratoire, conservatoire et école ». En effet l'Ethnothèque poursuivra les objectifs d'acquisition de connaissances par ces différents programmes de recherche et de collecte associés et pourra être un lieu d'expérimentation pour les acteurs de la transition écologique en permettant aux objets d'entrer en résonnance avec le présent pour aider à penser le futur. Elle assurera la conservation des collections du Parc dans de meilleures conditions grâce aux nombreux investissements pour l'amélioration des réserves. Enfin il s'agira d'un outil d'éducation et de formation par la diffusion des connaissances auprès du public le plus large possible.

Publics cibles selon les actions de médiation (en rouge les nouveautés liées à l'Ethnothèque) :

Actions de médiation	Publics cibles
Consultation des objets et de la documentation de l'Ethnothèque	**Passionnés, professionnels (artisans, agriculteurs…), chercheurs, habitants curieux**
Expositions itinérantes	Habitants / Scolaires / Touristes / EHPAD **Élargissement du réseau de partenaires pour toucher un public plus large (publics empêchés, éloignés des lieux de diffusion de la culture)**
Espace de présentation de la Maison du Parc	**Grand public / Touristes / Partenaires institutionnels**
Recherches sur le passé industriel : • Colloques • Expositions Photo • Publications • **Valorisations en lien avec les élus des territoires concernés (création de parcours touristiques…)**	Chercheurs, spécialistes / Habitants / Touristes / Grand Public
Inventaires Croisés du Patrimoine : • Randonnées du Patrimoine • Guide « Au fil des Patrimoines » • **Nouvelles formes de valorisation expérimentées (Animations liant patrimoines naturels et culturels ; découverte sensorielle des patrimoines)**	**Habitants / Touristes / Grand public / Scolaires**
Atelier de l'Ethnothèque	**Habitants, artisans, chercheurs**
Formations	**Professionnels, habitants**
Conférences	**Spécialistes / Grand public**
Dispositifs d'éducation artistique et culturelle **Parcours « Je découvre mon Parc »** Projets individuels d'enseignants	Jeune public / Scolaires
Portails numériques	Grand public, professionnels du patrimoine, chercheurs

Les différents espaces de l'Ethnothèque :

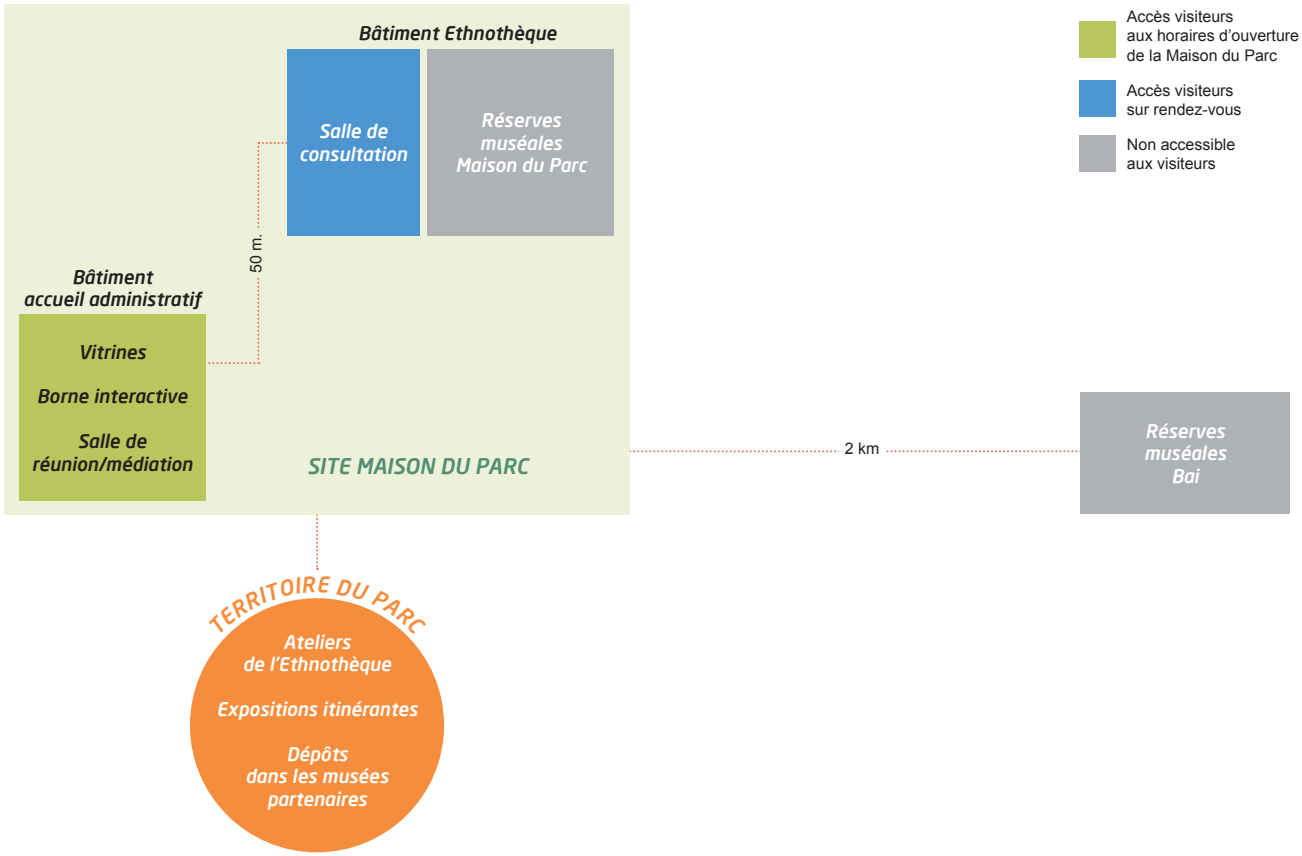

Les trois premières années du Projet Scientifique et Culturel sont plus précisément planifiées.

● *Cf. annexe 22*
Calendrier de l'Ethnothèque 2020-2023

pnr-seine-normande.com **facebook.com/pnrseinenormande**

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
Fax 02 35 37 39 70
contact@pnr-seine-normande.com

Conception : Le Zèbre - Septembre 2021
Rédaction : équipe du Parc
Photos : équipe du Parc